

en ligne en ligne

BIFAO 4 (1905), p. 39-101

Henri Gauthier

Notes géographiques sur le nome Panopolite [avec 1 carte].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

NOTES GÉOGRAPHIQUES

SUR LE NOME PANOPOLITE

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

Ge IX^e nome était compris entre le V^e nome (Coptite) au sud-est, les VI^e (Tentyrite), VII^e (Diospolite), VIII^e (Thinite) nomes au sud, le X^e nome (Aphroditopolite) au sud-ouest et à l'ouest, et le XII^e nome (Antéopolite) au nord-ouest et au nord. Il était enfin borné au nord-est et à l'est par la chaîne Arabique.

Resserré entre la montagne et le Nil, le nome Panopolite ne semblait pas devoir être destiné à varier beaucoup dans ses limites. Comme M. Maspero l'a fort bien dit : « Apou gouvernait sur la rive droite un canton enfermé si exactement entre un coude du Nil et deux ressauts de la montagne, que ses limites n'ont jamais pu varier beaucoup depuis les temps anciens (2) ».

(1) Les renseignements concernant ce nome se trouvent dans toutes les listes géographiques que nous ont laissées les monuments égyptiens (temples d'Edfou, de Dendérah, de Philæ). Mais on les trouvera groupés et résumés dans la Tabelle zur Tempelverwaltung der einzelnen Gaue Oberaegyptens, publiée dans l'ouvrage suivant : Zur Geographie des alten Aegyptens, Löse Blätter aus

dem Nachlass von Iohannes Dümichen (Leipzig, Hinrich, 1894), édité par W. Spiegelberg, aux planches I et II. M. Spiegelberg pense que c'est le papyrus géographique de Tanis qui a servi de base à la confection de ce tableau.

(2) MASPERO, Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique (3 vol., Paris, Hachette, 1895), t. I, p. 73.

Et pourtant, dès l'époque de la XII^e dynastie, un document semble nous faire entrevoir un débordement du nome d'Apou sur la rive gauche du Nil: c'est la stèle V, 3 du Musée de Leyde, datée de l'an 33 du roi Ousertesen I^{er}. Le propriétaire de cette stèle, en effet, porte, entre autres titres, celui de l'an 1 marche en l'an marche e

On objectera que, le Nil abandonnant, en cette partie de son cours, sa direction sud-nord habituelle pour couler un instant d'est en ouest, les Égyptiens de la XIIº dynastie avaient fort bien pu observer ce changement de direction, et en tenir compte dans leurs orientations des nomes. Or, dans ce cas, le nord et le sud de la stèle de Leyde seraient réellement le nord et le sud géographiques, et non pas seulement ce qu'ils sont encore souvent pour quiconque ne se rend pas un compte exact des changements de direction du Nil, c'est-à-dire l'aval et l'amont du fleuve. Si l'on se reporte à une carte de la vallée en cet endroit, on voit qu'en effet les ruines d'Abydos sont directement au sud d'Akhmim, l'ancienne Panopolis, et que, par suite, le nome Panopolite a fort bien pu former la limite nord du nome Thinite, sans déborder pour cela sur la rive gauche du Nil. Le Nil aurait pu être par exemple la séparation naturelle entre les deux circonscriptions.

Fort bien, mais alors la stèle de Leyde ne donnerait pas comme limite méridionale au nome Thinite le nome Tentyrite, car ce dernier est en réalité à l'est du premier, et non au sud.

Il est donc raisonnable de conclure que les Égyptiens de la XII^e dynastie ont confondu le sud apparent avec l'est réel, par suite le nord apparent avec l'ouest; le nome Thinite touchait, dans leur pensée, au nord, mais, en réalité, à

⁽¹⁾ Voir Spiegelberg, Der Name des Tentyritischen Gaues (Rec. de trav., XXIII, 1901, p. 101).

⁽³⁾ Pour la signification du groupe \P , voir Erman, A. Z., XXIX, 1891, p. 119-120.

l'ouest, le nome Panopolite. Il s'ensuit qu'à cette époque au moins le nome Panopolite poussait sur la rive gauche du Nil, entre les nomes Thinite et Aphroditopolite, un petit prolongement. Ce prolongement était d'ailleurs peu profond vers l'ouest, car des villes peu éloignées du Nil comme Idfeh et peut-être Crocodilopolis-Athribis appartenaient au nome Aphroditopolite; il allait au contraire assez loin vers le nord, jusque dans les parages de la moderne Tahtah, comme nous aurons l'occasion de le voir (1).

Nous verrons qu'aux époques grecque et copte il en était encore ainsi, et que certaines localités situées nettement sur la rive gauche du Nil étaient déclarées faire partie du nome Panopolite, ou tout au moins du diocèse relevant de Panopolis. Enfin il en fut de même au Moyen âge pour la province arabe d'Akhmim, qui formait au xiv^c siècle une division indépendante, et qui embrassait visiblement les deux rives du Nil (2).

Quant à préciser davantage les bornes de ce nome, il faut y renoncer, ou du moins ne l'essayer qu'avec prudence. Il n'y a rien d'aussi mal connu que les limites exactes des anciens nomes d'Égypte; sauf pour quelques rares nomes plus favorisés (ceux que mentionne l'inscription de Khnoum-hotep à Beni-Hassan par exemple), aucune donnée précise ne nous est fournie par les documents. Il semble d'ailleurs que l'étendue des nomes ait beaucoup varié au cours de la longue histoire des Pharaons, suivant les caprices de la politique royale ou les nécessités à nous aujourd'hui inconnues de l'administration.

Victor Langlois a cependant cru pouvoir dire que les limites du nome Panopolite, situé pour lui tout entier sur la rive droite, «étaient au sud Bopos, placée sur les confins des nomes des Coptites, et au nord Sélino, dite aussi Passalon (3)», (cette dernière dans les parages de la gorge dite aujourd'hui Gorge du Cheikh-el-Haridy). Malheureusement, il ne nous dit pas sur quel document

Bulletin, t. IV.

de l'Égypte dans le xiv siècle (Paris, 1810), p. 700-701.

Consulter aussi Ibn-Doukmak, Description de l'Égypte, publiée d'après le manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque Khédiviale (Le Caire, 1893), partie II, p. ro-ra.

(3) Victor Langlois, Numismatique des nomes d'Égypte sous l'administration romaine (1852), p. 16.

6

⁽¹⁾ C'est un fait qui semble aujourd'hui acquis que Panopolis possédait au moins sur la rive gauche une nécropole, dans les parages d'Athribis, à environ quatre kilomètres au sud de la moderne Sohag (Cf. Karl Schmidt, A. Z., t. XXXII, 1894, p. 58).

⁽²⁾ Voir S. de Sacy, Relation de l'Égypte par Abd-al-latif, suivie de divers extraits d'écrivains orientaux et d'un État des provinces et des villages

il étaie cette opinion, et sa référence à la carte d'Égypte dressée il y a un siècle par Jomard n'est pas une indication qui puisse servir de justification à sa thèse. Nous verrons d'autre part que Sélino et Passalon sont deux villes différentes.

Avons-nous, en dehors des documents hiéroglyphiques, des données sur l'étendue du nome qui nous occupe? La plupart des auteurs grecs qui ont traité de l'Égypte, Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile, Agatharchide, Étienne de Byzance, Hiéroclès, Eustathe, etc..., de même que les *Itinéraires romains*, mentionnent bien la ville et le nome de Panopolis, mais de tous, Ptolémée est le seul qui donne des indications utiles sur la topographie du nome. Or, sous la rubrique générale Πανοπολίτης νομὸς καὶ μητρόπολις, il énumère: Πανῶν πόλις, εἶτα Λεπιδοτῶν πόλις, εἶτα Χηνοβοσκία, εἶτα Καινὴ πόλις (1).

Il place la première de ces villes, Panopolis, à 27° 20' de latitude nord, et la dernière, Kainépolis (la Qéneh actuelle) à 26° 20', ce qui donnerait pour le nome entier une longueur du nord au sud d'un degré environ, soit 111 kilomètres. D'autre part, s'il prolonge le nome vers le sud plus loin que ne le voudrait Langlois, qui le fait terminer, nous l'avons vu à Bopos (la Faou-Qebli moderne), en revanche il ne le fait pas commencer au nord aussi loin que Langlois. Pour Ptolémée en effet, la ville de Passalos, située à 27° 30' de latitude faisait partie du nome Antéopolite (2). Enfin il semble ne pas admettre que le nome ait eu une partie de son territoire sur la rive gauche, car il range Κροκοδείλων πόλις (qui est sans doute l'Athribis des documents coptes et la Sohag actuelle) dans le nome Aphroditopolite (3).

A première vue, il semble que les données de Ptolémée pourraient être admises sans contestation, mais l'examen des documents coptes oblige à penser que les nomes avaient subi des remaniements considérables entre l'époque où il a composé son ouvrage (n° siècle avant J.-C.) et l'époque copte (v° et v° siècles après J.-C.).

La ville de Chénoboskion en effet, connue en copte sous le nom de GENECHT, est rangée expressément par la *Vie copte* de Pakhôme dans le nome de Diospolis dont la capitale était Hou, sur la rive gauche du Nil (4). Se fondant sur ce

⁽¹⁾ Cl. Ptolemaei Geographia (liv. IV, ch. v, \$32).

⁽²⁾ Liv. IV, ch. v, § 32.

⁽³⁾ Liv. IV, ch. v, § 31.

⁽⁴⁾ Manuscrit copte du Vatican, n° 69, fol. 130, cité par Quatremère, Mémoires historiques et géographiques sur l'Égypte, t. I, p. 446.

texte, Champollion l'a classée également dans le nome Diospolite (1). Dümichen, pour concilier le texte de Ptolémée avec celui de la Vie de Pakhôme, a dû recourir à un subterfuge habile, mais peu convaincant. Pour lui, Chénoboskion-coence a dû être, à un moment donné, le chef-lieu d'un district autonome, mais relevant du neuvième nome; il donne à ce district le nom de

qu'il traduit : « das Ostland » (2). Mais on ne voit pas sur quoi il s'appuie pour émettre cette opinion.

Quant à Lépidontopolis, elle a été placée par Champollion sur la rive orientale du Nil, en face de Bouliena-THOYPANH, et dans le nome de Hou, ou nome Diospolite (3). Mais c'est là une simple hypothèse, et nous n'avons pas de preuve décisive que Lépidontopolis n'ait pu faire partie à l'époque copte du nome de Panopolis.

Quant à Kainépolis, nous savons seulement qu'elle avait été l'ancienne i се qu'elle est devenue la кюнн des Coptes et la Qéneh d'aujourd'hui; mais nous n'avons aucun renseignement sur sa situation dans tel ou tel nome.

Il semble en tout cas, au moins pour Chénoboskion, que len ome Diospolite ait, à l'époque copte, empiété sur la rive droite du Nil, séparant ainsi le nome Panopolite du Coptite. Mais il est permis cependant de donner raison à Ptolémée en admettant que cet empiètement n'avait pas toujours existé. Toute la vie religieuse des deux nomes de Panopolis et de Coptos en effet, leur culte commun du dieu Min remontant dans l'un et l'autre aux origines mêmes de l'histoire, tend à nous faire croire que ces deux nomes avaient été à l'époque pharaonique voisins l'un de l'autre, et avaient vécu de la même vie. De sorte que l'attribution de Chénoboskion et peut-être aussi de Lépidontopolis au diocèse de Hou (Diospolis) à l'époque copte, ne saurait guère avoir été qu'un accident passager, dû uniquement à la petite distance qui séparait ces localités de Diospolis, tandis qu'elles étaient au contraire très éloignées de Panopolis. Du reste, nous avons la preuve qu'au vie siècle, à l'époque de Justinien, Chénoboskion avait déjà cessé de faire partie du nome Diospolite. Étienne de Byzance, qui écrivit à cette

⁽¹⁾ L'Égypte sous les Pharaons, t. I, p. 241-243, et liste de la page 375.

⁽²⁾ Dümichen, Zur Geogr. des Alt. Aeg., carte.

⁽³⁾ CHAMPOLLION, op. cit., t. I, p. 248, et liste

de la page 375. D'Anville, Mémoires sur l'Égypte, p. 193, a combattu l'identification proposée à tort par le P. Sicard de Lepidotum (Lépidotonpolis) avec Kasr-Essaiad, qui est Chénoboskion.

époque, ses Ἐθνικὰ, nous dit en effet ceci : Χηνοδοσκία πόλις Αἰγύπ/ου..... ἀντικρὐ δὲ τοῦ Διοσπολίτου [νομοῦ]: Χηνοδοσκίου (sic) μηδὲν εἰς τήν προσηγορίαν ἐμφέρουσα (1). Chénoboskion n'est donc plus dans le nome Diospolite, mais simplement en face (ἀντικρύ): elle est revenue au nome Panopolite.

Nous admettrons donc, pour fixer les bornes de cette étude, les données de Ptolémée, en ce qui concerne les limites méridionales du nome de Panopolis. De même, pour ce qui est de ses limites septentrionales, nous laisserons Passalos en dehors du nome, d'accord en cela avec Ptolémée, et malgré Langlois qui ne donne aucune preuve de son assertion relative à cette localité; même si la Sélino de Langlois et de l'*Itinéraire* d'Antonin doit être rangée dans le nome Panopolite, ce que nous verrons plus loin, Passalos, n'ayant rien à faire avec elle, doit être placée beaucoup plus au nord, dans le nome Antéopolite. La limite du nome au nord doit être à l'endroit où la chaîne Arabique se rapproche du Nil au point de baigner ses flancs dans le fleuve même, c'est-à-dire vers 27° de latitude nord.

Mais au contraire, pour ce qui est de la bande de territoire située sur la rive gauche et comprenant à peu près la zone située entre Tahtah au nord et Sohag au sud, nous la rangerons, malgré Ptolémée, dans le nome Panopolite, car les documents coptes, nous le verrons, sont à cet égard formels, et d'autre part la province arabe d'Akhmim, qui a dû reproduire assez exactement l'ancien nome copte de Panopolis, déborde elle aussi sur la rive gauche.

Tels sont les seuls renseignements que nous ayons pu réunir sur cette question des limites du nome Panopolite. Nous passons de suite à l'étude des localités.

I.

PANOPOLIS.

A tout seigneur tout honneur. Nous citerons en premier lieu naturellement, mais sans y insister, car elle mériterait à elle seule une étude spéciale, la capitale du nome, l'ancienne • ou rouse, qu'on appela aussi tout simplement

(1) Étienne de Byzance, édit. Dindorff, Leipzig, 1825, t. I, p. 463.

The wariante curieuse de ce nom, que l'on a trouvée à Philæ, sanctuaire de Min nexpliquerait, suivant Brugsch, les transcriptions Χέμμις (Hérodote, II, 91) ou Χεμμώ (Diodore de Sicile, I, 18) des Grecs, κμιν ου αμιν des documents coptes, et enfin l'appellation actuelle de l'ancienne Panopolis, λέη, Akhmim ou Ikhmim (1).

Les Grecs traduisirent directement, selon leur habitude pour les noms de villes égyptiennes, le nom «demeure de Min» par Πανόπολις, dont on trouve aussi les variantes Πανὸς ωόλις (2), Πανῶν ωόλις (3), Πανώνπολις (4), enfin Πανώπολις (5).

Cette ville a été identifiée exactement, dès avant l'époque de Quatremère (6) et de Champollion (7), par les voyageurs du xvii et du xviii siècles, et M. Amélineau a résumé d'une façon suffisamment complète ce que nous savons d'elle (8).

Nous ne nous attarderons pas à réfuter l'hypothèse de M. Spiegelberg, suivant laquelle la ville папе, mentionnée dans Zoega, Catal. cod. copt., p. 645, ne serait autre que Panopolis elle-même (9). Le texte arabe du morceau en question traduit панос раг κέρι, tandis qu'il rend папе раг мусет ве сеtte traduction donne raison à l'identification faite par M. Amélineau de папе ои папн avec Louxor; or Louxor n'a rien de commun avec Panopolis (10).

Du reste les nombreuses scalae coptes-arabes sont venues confirmer l'identification que l'on avait proposée pour Panopolis; c'est ainsi, par exemple, que la liste des sièges épiscopaux d'Égypte copiée à la Bibliothèque Bodléienne

- (1) Brussen, Géographie, t. I, p. 212. C'est aussi l'opinion généralement admise aujourd'hui.

 L'identité de Panopolis avec la ΩΜΙΝ copte est du reste prouvée par une foule de documents, entre autres par une étiquette de momie achetée en 1903 à Abydos et publiée par M. Spiegelberg (Rec. de trav., XXVI, 1904, 163), où le grec είς ωανών (ωόλιν) a pour équivalent démotique e ΩΜΙΝ.
- (2) Planchette bilingue du Louvre (publiée par REVILLOUT, Rev. égyptol., VI, p. 100, n° 6).
- (3) Fr. Krebs, Griechische Mumienetikette aus Aegypten (A. Z., t. XXXII, 1894, p. 45, n° 33). Cf. aussi Grenfell et Hunt, The Tebtunis Papyri, part I, p. 26, col. 6, lig. 138, et p. 27, col. 7, l. 154. Enfin Ptolémée, Géog., liv. IV, ch. v, \$32.

- (4) KARL SCHMIDT, Ein griechisches Mumienetikett aus Akhmim (A. Z., XXXIV, 1896, p. 79).
- (5) Etiketts der Papyrussammlung der kaiserl. Landesbibliothek zu Strassburg, n° 2 (dans Spiegelberg, Aegyptische und Griechische Eigennamen, p. 70*, n° 508).
- (6) QUATREMÈRE, Mém. hist. et géogr., t. I, p. 448-451.
- ⁽⁷⁾ Champollion, l'Égypte sous les Pharaons, t. I, p. 257-263.
- (8) Géographie de l'Égypte à l'époque copte (1893), p. 18-22.
- (°) Spiegelberg, Rec. de trav., XXVI, 1904, p. 38-39.
- (10) AMÉLINEAU, op. cit., p. 234.

d'Oxford par M. Revillout et publiée par Jacques de Rougé en appendice à sa Géographie antique de la Basse-Égypte, porte, dans sa cinquième division, l'égalité suivante :

паноус,
$$+$$
вакіфмін $=$ (1) .

La liste des évêchés de la Bibliothèque Nationale (n° 53, folio 172, verso) donne aussi, dans sa cinquième section, πανος = † βακι ωμιν = ως κεί (2). Le manuscrit de lord Crawford (folio 331, verso) porte, également dans sa cinquième section, πανογς = † βακιωμιν = ως (3), etc. — Ces scalæ donnent de temps à autre des variantes pour le mot πανος, qui, si elles ne sont pas des fautes du copiste, sont curieuses :

- 1° Sur le manuscrit copte 50 de la Bibliothèque Nationale, folio 111, recto, on lit фмін панас (4).
- 2° Sur le manuscrit copte 53 de cette même collection, folio 85, recto, on lit: фмин панаос (5).

Mais ce sur quoi M. Amélineau a négligé d'attirer l'attention, c'est qu'une de ces scalæ coptes-arabes, le manuscrit copte nº 43 de la Bibliothèque Nationale, folio 51, verso, semble établir une distinction entre nanoc et comin; on y lit en effet :

$$\text{панос} = اخم المح الحم ;
 ساוו = الحم :
 אווו = (6) الحم الحم :
 אווו = (6) الحم :$$

Nous ne savons pas ce qu'était cette مدح اخيم. Akhmim ne nous est pas connue sous ce nom par d'autres documents. Ce semble bien être une interpolation malheureuse d'un scribe qui se sera mépris sur le sens de πλης (7).

- (1) J. de Rougé, Géogr. ant. de la B.-Égypte, p. 159.
 - (2) Amélineau, Géogr., p. 573.
 - (3) AMÉLINEAU, op. cit., p. 576.
- (4) AMÉLINEAU, op. cit., p. 559. Cette forme HANAC se retrouve, suivant M. Amélineau, sur le Codex Mareschalcus, 17, folio FOB, recto, de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford (op. cit., p. 566).
- (5) Amélineau, op. cit., p. 561.
- (6) Amélinbau, op. cit., p. 555.
- si le manuscrit portait επλΝΟς, on pourrait y voir le grec ἐπαινὸς «louange»; le scribe aurait mal lu le mot πλΝΟς, et voulant faire montre de ses connaissances en grec, aurait ajouté la glose: «Akhmim (la ville de la louange)».

II.

SENNOU.

Brugsch, dans sa Géographie (3), cite, comme ville de seconde importance relevant du nome Panopolite, la localité de « Senu » ou « Sunu », qui devait être, dit-il, dans le voisinage de Panopolis même. Et il ajoute : « Offenbar entspricht diese Stadt einer von der Alten oder in koptischen Handschriften erwähnten und weiter unten genannten Ortschaften im Nomos Panopolites; doch lässt sich eine Vergleichung nicht durchführen ». Cette localité n'a pas encore été étudiée de près, et le grand rôle qu'elle a joué dans la vie religieuse du nome nous autorisera sans doute à nous y arrêter un peu longuement.

Ce nom de lieu est toujours, sur les monuments, en relations étroites avec le dieu Min; c'est ainsi, par exemple, que ce dieu est dit, à chaque instant :

- 1. The second of the second of
- - (1) DE SACY, Relat. de l'Ég., p. 700.
- (2) Boinet bey, Dictionnaire géographique de l'Égypte (Le Caire, 1899), p. 60
- (3) Tome I, p. 214.
- (4) Dictionnaire géographique, p. 723.
- (5) Cité par Brugsch, Dict. géogr., p. 723.

- 3. # III @ (Young, Hieroglyphics, pl. LXXII)(1).
- 4. The Min, maître de Sennou et seigneur d'Apou » (Rosellin, Monum. Storici, pl. CCXI, fête de Min à Médinet-Abou).
- 6. ▼ ↑ ↑ ↓ ⑤ (Stèle trouvée à Esneh, publiée par Bouriant, dans le Rec. de trav., XIII, p. 49, n° 81).

Et l'on pourrait encore citer sans doute un grand nombre d'exemples analogues.

Enfin sur la stèle n° 22051 du Musée du Caire, provenant aussi d'Akhmim (= Ahmed bey Kamal, Catalogue, p. 47), parmi les faveurs demandées aux dieux par la défunte, est énoncée celle d'un bon souvenir (|\frac{1}{2} \frac{1}{2} \frac{1

⁽¹⁾ Cité par Brugsch, Dict. géogr., p. 723.

⁽²⁾ Stèle d'Akhmim au Musée du Caire, n° 22098, publiée par Ahmed bey Kamal, dans le Catalogue des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire (Stèles ptolémaïques et romaines, p. 87).

⁽³⁾ Cité par Brugsch, Dict. géogr., p. 724.

d'Akhmim (= Анмер вех Камаг, Catalogue, p. 49), remplace par la variante

La localité de Sennou était donc en relations étroites avec la capitale du nome Panopolite d'une part, et avec le dieu local de ce nome d'autre part. Devons-nous reconnaître en elle un quartier spécial de cette capitale, ou une seconde ville, ou une nécropole, ou simplement un temple de Min?

Or, pour Brugsch (5), la «localité des trois frères » désigne « un sanctuaire très renommé du dieu Khem (Min) de Panopolis ». D'après certaines indications (6), ajoute-t-il, Son désignait aussi un atelier attaché au temple de Min, et où l'on travaillait l'or, l'argent et les pierres précieuses; on sait en effet que, de tout temps, Panopolis fut célèbre pour ses travaux d'orfèvrerie (7). A ce propos, Brugsch rapproche Panopolis de Memphis « dont les ateliers étaient renommés pour la beauté de leurs œuvres artistiques », et constate que le culte de Min occupait précisément une place dans la religion locale de Memphis. Sur la stèle, trouvée à Saqqarah, d'un certain , grand-prêtre de Ptah, la fille du défunt porte le titre de : \(\frac{1}{2}\) \(\frac{1}{2}\)

Bulletin, t. 1V.

⁽¹⁾ Les textes géographiques du temple d'Edfou (Revue archéologique, 1867, XV, p. 336-339).

⁽²⁾ DÜMICHEN, Geogr. Inschr., II, pl. XVII,

⁽³⁾ Dümichen, Geogr. Inschr., I, pl. XCVI.

⁽⁴⁾ DÜMICHEN, Geogr. Inschr., III, pl. LXVII, col. 9.

⁽⁵⁾ Diction. géogr., p. 723.

⁽⁶⁾ Par exemple à Dendéra (MARIETTE, Dendéra, texte, p. 125).

⁽⁷⁾ Strabon, XVII, 1 : Πάνων σόλις, λινουργῶν καὶ λιθουργῶν κατοικία σαλαΐα.

⁽⁸⁾ Stèle du Caire, citée par Brugsch, Dictionnaire géogr., p. 723.

Enfin, Brugsch termine son article en disant que lo la place des deux frères n est «le nom du Sérapéum appartenant au nome Panopolite (1) n.

M. Pierret déclare (2) que LLL es est «la capitale du IX° nome de la Haute-Égypte, ville proche de Panopolis», ce qui est une contradiction, car si Sennou était proche de Panopolis, elle ne se confondait pas avec elle, et ne pouvait par suite être la capitale du nome.

⁽¹⁾ DÜMICHEN, Geogr. Inschr., II, pl. XXVII, col. 3.

⁽²⁾ Vocabulaire hiéroglyphique, p. 503 (d'après Brugsch, Géographie, I, p. 149 et 214).

⁽³⁾ Mémoires publiés par les Membres de la Mission archéologique française du Caire, t. I, p. 381.

⁽⁴⁾ Mémoires publiés par les Membres de la Mission archéologique française du Caire, t. I, p. 375.

désigne un «chemin en pente»; d'où, pour —, le sens de «chemin en pente se dirigeant vers la montagne», ce qui diffère assez de la montagne elle-même.

A ce propos, mentionnons une autre stèle d'Akhmim, que n'a pas signalée Bouriant, et qui donne une phrase analogue: « O vous tous prêtres...» A A TITLE A LILE A TITLE DE LILE

Enfin une formule absolument identique à celle qui a été relevée par Bouriant se trouve sur la stèle d'Akhmim actuellement au Musée du Caire (n° 22174 = Ahmed Bey Kamal, Catalogue, p. 154), où on lit:

M. Maspero, de son côté, a cherché à expliquer le mot sennou en remontant à son étymologie, ce qui est évidemment la méthode la plus sûre. Partant du passage bien connu de la pyramide de Teti:

"Horus t'a accordé de te réunir aux dieux; ils fraternisent avec toi en ton nom de Soniti, et ils ne te repoussent pas en ton nom d'Atourtin, il a rapproché III du copte cenh, arca, et a déclaré que "les Sonit, comme les deux atour et comme les deux de l'égypte (3), m. Mais à la vérité on ne voit pas très bien comment M. Maspero a pu passer de l'idée de cenh, arca, capsa, à celle des rives du Nil.

⁽¹⁾ Stèle du Musée du Caire, n° 22069 (= Ahmed BEY KAMAL, Catalogue, p. 62).

⁽²⁾ Pyramide de Teti, l. 172-173 (Rec. de trav., V, 19). Variantes: Pepi I (l. 119-130), Mirinri (l. 153), Pepi II (l. 107-108).

⁽³⁾ Rec. de trav., V, 19, note 1.

⁽⁴⁾ Pyramide de Pepi II, 1. 797 (MASPERO, Rec. de trav., XII, 164), sans variante.

⁽⁵⁾ Pyramide de Teti, 1. 282-283 (Rec. de trav., V, 39).

Que peut-on conclure de ces observations? Deux choses, à notre avis :

- 1° Le mot sent a désigné à l'origine, non un village, mais une construction.
- 2° Il y avait en Égypte deux constructions portant ce nom; l'une était dans le nome de Min lui-même, soit à l'intérieur de sa capitale, soit du moins à proximité; quant à l'autre, il semble que nous devions la chercher, comme l'avait déjà entrevu Brugsch, à Memphis.

En effet, outre la stèle de Saqqarah que nous avons citée (1), il existe d'autres preuves de l'existence d'une sent à Memphis. Le tombeau de Mera, trouvé aussi à Saqqarah, et publié par M. Georges Daressy (2), nous apprend que ce Mera était \\ \frac{1}{2} \f

Enfin les fouilles entreprises il y a quelques années par l'Archæological Survey of Egypt à Deir el-Gebrâwi, sur le territoire de l'ancien XII° nome de la Haute-Égypte, ont montré que quatre individus enterrés là avaient exercé, successivement ou simultanément, les fonctions de a gouverneur du XII° nome, de a chef de la propriété dépendant de la pyramide , et de c que Davies traduit : «chief of the pillared hall (6) ». Or, la pyramide dont il est ici question est connue par d'autres tombeaux de fonctionnaires qui y ont été attachés : c'est la pyramide a de Pepi II, que M. Maspero a retrouvée à Saqqarah. Ces quatre personnages de Deir-el-Gebrâwi ont donc exercé des charges religieuses dans la nécropole de Memphis; or, parmi ces charges figure celle de sur el cela tend à prouver qu'il y avait à Memphis ou dans son nome une sent.

Ce titre de « grand de la sent», que nous venons de constater à Memphis, se retrouve du reste encore à l'époque gréco-romaine sur les stèles funéraires d'Akhmim sous les formes of (Rec. de trav., XX, 91, n° 23), of Musée du

⁽¹⁾ Voir plus haut, page 49.

⁽²⁾ Mémoires de l'Institut égyptien, t. III, p. 521 et seq.

⁽³⁾ Ibid., p. 541.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 550, var., p. 523, 554, 564, 569.

⁽⁵⁾ Mém. de l'Institut égyptien, t. III, p. 569.

⁽⁶⁾ N. DE G. DAVIES, The rock tombs of Deirel-Gebrawi (Onzième mémoire de l'Archwological Survey of Egypt, Londres, 1902), t. II, p. 1, 19, 27 et 31.

Caire, n° 22045 et 22077), (Musée du Caire, n° 22053), (Musée du Caire, n° 22053), (Musée du Caire, n° 22053); et peut-être aussi (Musée du Caire, n° 22053). La survivance de ce titre depuis la VI° dynastie jusqu'aux plus basses époques est un fait remarquable, et le changement d'orthographe de [[]] en [] est aussi un trait intéressant à noter, dont nous tirerons bientôt argument pour identifier cette localité.

Mais comment le groupe \[\] \[\] \[\] a-t-il pu en venir à désigner une bâtisse, et quelle sorte de bâtisse représentait-il? Le signe \[\], est, on le sait depuis longtemps, une tige végétale sortant d'une motte de terre et poussant à son extrémité inférieure deux petites feuilles naissantes. De cette idée de tige on passe aisément à celle de tige rigide et ligneuse, c'est-à-dire d'un tronc d'arbre, et de cette dernière enfin au concept de pilier de bois. Le groupe \[\] \[\] \[\] a donc dû servir à l'origine à désigner un groupe de piliers, une colonnade de bois. Puis, lorsqu'on utilisa la pierre pour la construction des colonnes, le mot s'étendit aux piliers de pierre, et servit à désigner toute colonnade indistinctement. Le déterminatif \(\) ou \(\) qui accompagne ce mot dans la pyramide de Teti (l. 173) justifie cette origine.

Il existe du reste une autre racine sen, = (2), qui, à côté du mot =, wne, désigne la pierre. Dès l'époque des Pyramides, nous constatons la confusion de ces deux racines; le mot "pierre" est en effet souvent écrit = (3), et plus tard = (4), ou, avec développement en = (Chabas, sorte de pierre de taille). La racine = a donné de son côté naissance à des mots

⁽¹⁾ J. de Rougé (Revue archéologique, 1867, XV, p. 338).

PIERRET, Études égyptol., I, 1 b, et II, 16.

⁽³⁾ Teti, 1. 292 (Rec. de trav., V, 42).

⁽⁴⁾ Chabas, Recherches sur la XIX dynastie, p. 144, et Mélanges égyptologiques, 1873, p. 110.

comme [] [1], dont les variantes sont [] [2] et [] [4] [5], et dont le sens semble être celui de muraille. La confusion devint même si complète entre les deux racines [et _ = que les scribes prirent parfois la précaution de déterminer les mots de cette racine, désormais unique, par un arbre ou par le signe du bois _ , lorsqu'ils eurent à désigner un édifice en bois : c'est ainsi que nous avons au grand papyrus Harris la forme [] [] [] [] [].

Devéria a montré que le groupe [] [] ne pouvait pas désigner, comme le croyait E. de Rougé (5) « les objets que l'on dédiait dans les temples ». Les [] [étaient en effet, suivant l'inscription de l'architecte Bakenkhonsou, érigés dans la cour sainte, en face du temple ou du sanctuaire; il ne pouvait donc être question de comparer ce mot au copte cenh, arca, capsa, ni de le traduire par arches ou châsses sacrées, car on ne devait pas placer de telles châsses dans la cour d'un temple. C'étaient donc plutôt, conclut Devéria, des piliers constituant par leur ensemble une galerie couverte, et cette hypothèse est confirmée par les découvertes qu'il a faites à Karnak, de piliers de la forme [], rappelant d'assez près le signe []. Donc [] [] est identique à [] . Or ce groupe s'applique à Karnak à une rangée de colonnes (sans chapiteaux) qui pouvait servir à soutenir la couverture d'une galerie (6).

Il est intéressant de rapprocher ces indications de Devéria de certains détails du tombeau royal de Négadah à Abydos. Là en effet, la salle dans laquelle le roi pénètre comporte une série de signes | plus ou moins grossièrement taillés; c'est là, remarque M. Naville, l'ornement habituel à ces époques primitives qui surmonte la représentation d'une porte ou d'une salle (7). Or, il arrive que le mot | | | \(\) est écrit parfois plus tard | | \(\) \(\) ce qui tend à prouver une analogie ou même une identité d'origine entre les signes | et |.

Enfin, la pierre de Palerme fait mention d'une fête du midi et du nord, qui s'appelle « introduction du roi dans la [] . D'après le double déterminatif de ce mot et la façon dont il est disposé ([]] .), il y aurait eu, remarque M. Naville, à l'entrée de cette construction « deux monuments, qui pourraient

⁽¹⁾ Pepi II, 1. 1 1 06 (Rec. de trav., XIV, 129).

⁽²⁾ Mirinri, 1. 525 (Rec. de trav., X1, 8).

⁽³⁾ Pepi I, 1.282 (Rec. de trav., VII, 152).

⁽⁴⁾ Papyrus Harris I, p. 11, 1. 6,

⁽⁵⁾ Cours au Collège de France, 1861.

⁽⁶⁾ Devéria, OEuvres complètes, Mémoire sur l'architecte Bakenkhonsou (Bibliothèque égyptologique, t. I, p. 321-322 et nº 64).

⁽⁷⁾ É. NAVILLE, Les plus anciens monuments égyptiens (Rec. de trav., t. XXI, 1899, p. 108).

être des obélisques (1) n. Si cette hypothèse répondait à la réalité, nous aurions à considérer le signe Ω des textes des Pyramides (ou Ω de la pierre de Palerme), comme une pierre levée, et à admettre qu'il y avait deux de ces pierres semblables de chaque côté de la sent primitive; ces pierres levées auraient été plus tard remplacées par les obélisques. C'est là pourtant un point encore obscur, et l'origine des obélisques ne nous est pas connue. En tout cas, c'est par cette double pierre levée que M. Naville semble expliquer le dualisme que les monuments nous ont révélé pour la sent; il n'y a en effet pour lui qu'une sent, et non deux comme nous le croyons; il dit à ce propos que la sent « était un édifice mentionné à plusieurs reprises dans les tombes de l'Ancien empire, qui devait être un édifice à colonnes, et qui sans doute était à Memphis (2) n. Mais de la sent de Panopolis il ne fait aucune mention.

Quoi qu'il en soit, l'existence d'une sent dans le nome Panopolite nous semble suffisamment démontrée par les monuments. Elle ne se confondait pas avec Apou, car le *Livre des morts*, nous donnant quelque part une liste des principaux centres religieux d'Égypte, cite l'une après l'autre | • > • et | | | - > • et | | | - > • det d'Héliopolis, Mendès, Héracléopolis et Abydos (3). Il est naturel de penser que cet édifice, consacré au dieu Min, était à l'origine isolé dans la plaine de Panopolis, mais qu'il devint peu à peu le noyau d'une ville, d'abord exclusivement religieuse, et peuplée uniquement par les personnes appartenant au sacerdoce de Min et par leurs familles : elle se pénétra par la suite d'éléments civils. L'orthographe [] qui était celle du temple, se transforma au gré des circonstances nouvelles, et on eut la forme transitoire III 🚍 🙃, pour arriver à III ⊕ et III ⊕, et enfin à I⊕; le titre / IIII de l'Ancien empire devint pareillement / aux basses époques. Ce titre était sans doute celui du chef religieux de tout le nome Panopolite, comme il avait été sous l'Ancien empire celui d'un prêtre du culte memphite; il est donc raisonnable de voir dans Sennou la capitale religieuse du nome, issue du temple, tandis qu'Apou en restait le chef-lieu administratif (4).

est prouvé par un texte d'Edfou, où il est dit que Min est établi dans le temple & . (É. Chassinat, Le temple d'Edfou, dans les Mém. publ. par les Membres de la Miss. archéolog. franç. du Caire, t. X, p. 338.)

⁽¹⁾ É. NAVILLE, La pierre de Palerme (Rec. de trav., t. XXV, 1903, p. 74).

⁽¹⁾ *Ibid.*, p. 78.

⁽³⁾ Totenbuch, édit. Lepsius, 124, 10.

⁽⁴⁾ Le fait que Sennou avait un temple de Min

Peut-être cette ville de Sennou avait-elle encore une colonie dans l'autre nome consacré au dieu Min, nous voulons dire le nome de Coptos, car dans les légendes géographiques de ce nome, on trouve comme nom de l'endroit où se trouvait le temple () les groupes () et () et (), à la place où sont citées, pour le nome Panopolite (), pour le nome Thébain (), à la place où sont citées, pour le nome Panopolite (). Cette liste nous donne d'autre part absolument raison pour notre identification de () avec un temple, car, pour le IX° nome, le () s'appelle précisément ().

Cette dernière considération nous permet, pour terminer, de situer cette ville religieuse de Sennou sur la route qui conduisait de la ville politique Apou à la ville des morts, c'est-à-dire à la nécropole située dans les flancs de la chaîne Arabique. Cette route conduisait sans doute, comme c'était la règle pour la

⁽¹⁾ DÜMICHEN, Zur Geogr. des alten Aeg., pl. I et II.

⁽²⁾ La stèle C. 30 du Louvre nous montre en effet qu'une *Isis* était adorée à Sennou; elle y était la mère du dieu Min, comme Osiris était son père, et portait le titre de Calité les mêmes divinités que pour cette localité les mêmes divinités que pour

Panopolis elle-même (Sokar-Osiris, Horus, Triphis, etc.). — Enfin, d'après un texte publié par Lepsius (L. D., IV, 46 a, 1. 26), on adorait aussi à Sennou deux cynocéphales (Brugsch, Géographie, I, p. 214).

⁽³⁾ Communication de Budge, dans les Proceedings of the royal society of biblical Archæology. (t. IX, 1887, p. 364).

plupart des voies émanant des grands centres politiques et se dirigeant vers le désert, soit à l'ouest, soit à l'est, à une *aqabah* qui traversait ensuite la nécropole en son milieu pour escalader la falaise plus ou moins haute séparant la vallée du Nil du désert (1).

Il ne nous est du reste pas possible de déterminer d'une façon plus précise l'emplacement topographique de Sennou. Son nom ne nous a pas été conservé par les documents coptes, et aucun indice ne nous permet de la retrouver sur les cartes modernes; elle n'est plus aujourd'hui pour nous, comme tant d'autres, qu'un souvenir. Peut-être de nouvelles fouilles dans la région d'Akhmim nous permettront-elles un jour d'ajouter aux indications qui précèdent de précieux renseignements : le village actuel d'El-Hawawisch au nord d'Akhmim est celui qui paraît le plus susceptible de recouvrir les ruines de l'ancienne Sennou.

Pour nous résumer, nous dirons que Sennou fut à l'origine un temple élevé au dieu Min, que ce temple devint peu à peu le noyau autour duquel vinrent se grouper les éléments constitutifs d'une ville, et que cette ville resta jusqu'à sa disparition le centre religieux et funéraire du nome, par opposition à Apou-Panopolis qui en était le centre politique et administratif.

III.

CHÉNOBOSKION.

La liste géographique publiée dans l'ouvrage de Dümichen, Zur Geographie des alten Aegyptens, donne comme noms de du nome Panopolite, outre lles, une localité appelée «le lieu de naissance d'Horus, fils d'Isis», which is d'Isis»

(2) Dümichen, op. cit., pl. I et II.

Bulletin, t. IV.

8

⁽¹⁾ Voir G. Legrain, Étude sur les Aqabahs (dans le Bulletin de l'Institut égyptien, 1897, p. 203).

⁽³⁾ DÜMICHEN, op. cit., pl. IV, n° XIII.

⁽⁴⁾ Sur la carte jointe à son ouvrage, Dümichen donne la forme plus correcte [3-16].

de la capitale de ce district serait, suivant lui ... , qui n'est autre chose que le nom même du district (1).

Or GENECHT a été identifiée depuis longtemps avec la Xnvo6ooxia ou Xnvo60oxiov des Grecs, sur les ruines de laquelle s'élève aujourd'hui le village de
Qasr-es-Sayad. Si l'identification de la ville «palais d'Horus» avec GENECHTChénoboskion est exacte, nous aurions donc à rechercher dans les restes de
l'ancienne Chénoboskion un temple de Min, tout comme à Sennou.

Cette localité signalée par Dümichen serait-elle d'autre part la même que le constitue d'Horus » que cite M. Pierret (2), et aurait-elle aussi quelque rapport avec la ville de constitue d'autre des dieux », que citent Brugsch et Dümichen (3), puis M. J. de Rougé (4)? Cette dernière localité avait en effet des relations certaines avec le nome Panopolite, car dans un texte d'Edfou, Min est appelé constitue d'autre part la même que le constitue d'au

En tout cas, si «demeure» ou «palais d'Horus» était le nom «sacré» du village que les Coptes ont appelé genecht, il n'en reste pas moins à trouver le nom égyptien «profane» qui a donné naissance à genecht. Or M. Amélineau en a proposé un qui est fort acceptable, http (a lieu où l'on engraisse les oies». Le mot ws a seulement perdu sa voyelle initiale, parce que cette voyelle était peut-être une voyelle de formation (6). Les Grecs auraient traduit littéralement ce nom par Xnvolognia ou Xnvologniov (7), et la forme pseudo-égyptienne que l'on trouve à l'Assassif de Thèbes, (1) (8), ne serait qu'une transcription refaite sur le grec, dont elle reproduit fidèlement tous les éléments: k, l (n), b, s, k, n (9).

Pour ne rien omettre, nous devons rappeler l'étymologie proposée par M. Daressy pour coencht (10). A l'angle nord-ouest de la paroi intérieure de

- (1) DÜMICHEN, Zur Geogr. des alt. Aeg., carte. Brugsch émet la même opinion, mais écrit ce nom ... (Dict. géogr., p. 1023).
 - (2) Vocabulaire hiéroglyphique, p. 143.
 - (3) Recueil de monuments, III, pl. 85, nº 10 a.
 - (4) Revue archéologique, 1867, XV, p. 339.
- (5) Ibid., 1867, XV, p. 339. Cependant Brugsch (Dict. géogr., p. 505), déclare que wille de Tentyra; mais il n'en donne pas la preuve.
- (6) Amélineau, Géographie de l'Égypte à l'époque copte, p. 432.
 - (7) BRUGSCH, Géographie, I, 215.
- (8) Cité par Pierret, Vocabulaire hiéroglyphique, p. 630, d'après Brugsch, Géographie, I, 214.
- (9) BRUGSCH, op. cit., I, 215, prétend que le nom grec a été tiré de l'égyptien Kelebasken, mais c'est impossible, cette forme n'ayant rien d'égyptien.
- (10) G. Daressy, Notes et remarques, CXXXVI, dans le Rec. de trac., XVII, 1895, p. 119.

Nous n'insisterons pas davantage sur cette ville de Chénoboskion qui a été fort complètement étudiée par d'Anville (1), Quatremère (2), Champollion (3), et M. Amélineau (4). Suivant Brugsch et M. Amélineau, elle ne faisait pas partie, à l'époque copte, du nome Panopolite, mais bien du Diospolite. Mais nous avons fait à ce sujet les réserves qui nous paraissaient nécessaires, et nous avons vu que Ptolémée rangeait expressément Chénoboskion parmi les villes du nome Panopolite (5).

Le village moderne de Qasr-es-Sayad ne figure pas dans l'État de l'Égypte dressé au xive siècle. Il fait partie aujourd'hui de la province de Qéneh, district de Nagâ-Hamadi, et compte 2,922 habitants (6).

IV.

LA CHAUSSÉE DE MIN.

Ce nom de lieu nous est donné par un texte de Dendéra, sous la forme (7). Il ne porte pas le déterminatif de des villages, et semble avoir désigné en effet autre chose. La liste géographique citée par Dümichen donne pour tous les nomes le (2) et et et la digue artificielle, ou plutôt de l'éminence, de la butte (8). Ce devait être la digue artificielle, surélevée au-dessus de la campagne, et qui ménageait en temps d'inondation l'accès aux villes, qui toutes étaient bâties à une certaine distance du Nil. Or, pour le nome Panopolite,

- (1) D'Anville, Mém. sur l'Égypte, p. 194.
- (2) QUATREMÈRE, Mém. hist. et géogr., I, p. 446-447.
- (3) CHAMPOLLION, L'Égypte sous les Pharaons, I, p. 241-243.
 - (4) Amélineau, Géogr., p. 430-432.
 - (5) Voir plus haut, page 42.

- (6) Boinet Bey, Dict. géogr. de l'Ég., p. 312. L'orthographe exacte est القصر والصياد [El Kasr wel Sayad].
- (7) DÜMICHEN, Geogr. Inschriften, I, pl. 79, cité par J. de Rougé, Revue archéol., 1867, XV, p. 339.

cette route précisément sur la liste de Dümichen le nom de route, avec le déterminatif de la chose désignée (1). Nous proposerons donc de traduire ce nom par «la chaussée de Min».

V.

RO-OUR (?).

Une localité que Dümichen restitue () est attribuée par lui au nome Panopolite, en qualité de district autonome (2). Ce nom est effacé sur la liste géographique qu'il cite, et ce n'est que sur la carte jointe à son ouvrage que nous voyons cette localité située; il la place assez loin au nord de Chénoboskion et à l'est d'Akhmim, vers la montagne. Le mot porte n, s'il est exact, doit en effet nous porter à voir dans ce nom celui d'une des nombreuses gorges qui s'ouvraient dans la montagne Arabique à cet endroit. Mais ce nom nous étant inconnu par ailleurs, il ne nous est pas possible de préciser davantage la situation de cette gorge.

VI.

MIN-KHENTI.

M. Pierret donne le nom d'une ville qui aurait fait partie du nome Panopolite (3), et renvoie au sujet de cette localité à la *Géographie* de Brugsch (4). Or, si l'on se reporte à cet ouvrage, on voit en effet que Brugsch y signale, entre autres divinités du nome Panopolite, un «Min Chenti», ou «Min de Chenti», ajoutant que cette ville était peut-être dans le nome Panopolite.

Mais, dans son *Dictionnaire géographique* (5), Brugsch revient sur cette interprétation, et citant une stèle du Musée de Berlin au nom d'un certain prêtre

⁽¹⁾ DÜMICHEN, Zur Geographie des alten Aegyptens, pl. I et II.

⁽²⁾ Dümichen, op. cit., pl. I et II.

⁽³⁾ Vocabulaire hiéroglyphique, p. 437.

⁽⁴⁾ Tome I, p. 285.

⁽⁵⁾ Page 818.

Il est permis cependant de douter de cette opinion, et de voir dans la ville de Min-Chenti une localité différente de Panopolis, car sur la stèle de Berlin citée par Brugsch, elle est très nettement distinguée d'Apou-Panopolis. En tout cas, cette ville nous étant inconnue par ailleurs, il est impossible de chercher à l'identifier avec quoi que ce soit.

VII.

TA-QÂHTI.

Cette localité est citée, on vient de le voir, à côté de la précédente, sur la stèle de Nekht-Min à Berlin. Brugsch en conclut avec raison que sa position doit être cherchée sur le territoire du nome Panopolite (3). La forme 4 de la stèle de Berlin a pour variante, à Karnak, 4 de la stèle de Berlin a pour variante, à Karnak, 4 de la stèle de Berlin a pour variante, à Karnak, 5 de la stèle de Berlin a pour variante, à Karnak, 6 de la stèle de Berlin a pour variante, à Karnak, 7 de la stèle de la stèle de Berlin a pour variante, à Karnak, 7 de la stèle de la stèl

⁽¹⁾ Dictionnaire géographique, p. 576.

⁽²⁾ W. SPIEGELBERG, Ein demotischer Grabstein aus Achmim, dans le Rec. de trav., XXVI, 1904, p. 163. La nouvelle stèle démotique publiée ici

donne une forme abrégée du nom de la localité en question : Hn-M(j)n.

⁽³⁾ Dictionnaire géographique, p. 818.

⁽⁴⁾ Dictionnaire géographique, p. 818.

de Qdh " (lignes 23 et 25) (1). Pour quelles raisons cette localité de 4 (50 estelle en relations avec le dieu thébain Amon? C'est ce qu'il n'est guère possible de définir (2).

VIII.

KHET-NEH-MIN.

Le nom de cette localité se rencontre, sous la forme au papyrus de Boulaq n° 3 (3). Brugsch y voit un « nom du territoire de la ville ou du nome entier de Min », ce qui n'est pas trop se compromettre. Mais nous apprenons, d'après ce même passage du papyrus, qu'elle était renommée pour ses tissus, ce qui concorde parfaitement avec le renseignement donné par Strabon, que les habitants de Panopolis étaient des tisserands (\lambda uvopyol) très habiles (4). Cette habileté a du reste été suffisamment mise en lumière par les merveilleuses étoffes de toutes sortes qui ont été extraites de la nécropole copte d'Akhmim. Il se pourrait donc que ce nom spécial n'ait servi qu'à désigner la fabrique de tissus sacrés destinés au culte de Min, ou encore d'une façon plus générale le quartier des tisserands à Panopolis (5).

IX.

HAKAKA.

- (1) Voir aussi Walter Wreszinski, Die Hohenpriester des Amons (Inaugural-Dissertation, Berlin, 1904), p. 29, n° 41.
- (2) Voir à la fin de cette étude la note additionnelle où nous signalons une interprétation toute différente de M. Spiegelberg au sujet de ce
- groupe 14, ligne 6 (cité par Brugsch, Dict. géogr., p. 576).
 - (4) Liv. XVII, chap. 1.
- (5) Voir sur ce nom, Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 576-577.

probable, ajoute-t-il, que cette ville n'était pas éloignée de Panopolis. Peut-être est-ce El Agagieh, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Sohag (1) n.

La présence de ce nom sur une stèle d'Akhmim d'une part, et l'analogie de Hakaka avec l'arabe El Agagieh d'autre part, nous autorisent à accepter l'identification proposée par M. Daressy, et à ranger cette localité dans le nome Panopolite. Nous n'avons malheureusement aucun autre document la concernant.

X.

LE SIÈGE DES DEUX HORUS.

Dans son Dictionnaire géographique, Brugsch mentionne une localité du nom de A., ce qu'il traduit «le siège des deux maîtres». C'était, dit-il, le nom du sérapéum appartenant à la ville de , la métropole du nome Panopolite (2).

XI.

TESMINÉ.

D'après les actes coptes de Saint-Pakhôme, TCMING est le nom d'un monastère bâti par ce cénobite dans le voisinage de Panopolis : « Ce saint s'étant rendu vers le septentrion (par rapport à Tabennésé son pays d'origine), aux environs de la ville de Schmin, y bâtit un monastère qu'on appelle Tesminé (3) ».

⁽¹⁾ G. Daressy, Notes et remarques, CXXXVI, dans le Rec. de trav., XVII, 1895, p. 119.

⁽²⁾ Page 1024 (d'après Dümichen, Recueil de monuments, III, 96, 15).

⁽³⁾ Manuscrit copte du Vatican, n° 69, fol. 165 (cité par Quatremère, Mém. hist. et géogr., I, 369, et par Champollion, L'Égypte sous les Pharaons, I, 265).

Champollion pense que ce nom dut appartenir d'abord «à une ville qui exista bien longtemps avant que l'on construisît dans son voisinage un monastère qui porta son nom (1)». Mais quelle était cette ville ancienne? M. Amélineau croit que le nom du dieu Min peut entrer dans la composition de son nom (2). C'était déjà aussi l'opinion de Brugsch qui faisait dériver TC-MING de (7), voyant dans le signe (7) une variante de (1) (2); on aurait, suivant lui, la combinaison T-C-MING «le siège de Min (3)». Mais nous ne pensons pas que cette hypothèse puisse être soutenue, car d'une part les signes (1) et (1) ne se confondent jamais dans le nom qui sert à écrire Panopolis, et d'autre part le nom du dieu Min, partout où il a passé en copte s'est conservé sous la forme MING; il est également devenu en grec Miv (4). La variante donnée par la Vie grecque de Pakhôme est du reste orthographiée Tiounval (5), ce qui prouve que le c copte final avait toute sa valeur et devait être fortement prononcé : or tel n'est pas le cas dans les transcriptions coptes ou grecques des noms propres formés avec le nom du dieu Min.

M. Amélineau termine son article sur TCMING en affirmant que l'on ne peut en dire davantage sur cette localité, son nom ayant disparu vers le xiv° siècle. Il nous semble pourtant qu'on pourrait retrouver cette ville ancienne datant, suivant Champollion, d'une époque antérieure à la fondation du monastère de Pakhôme, sur une stèle d'époque ptolémaïque, provenant d'Akhmim; le propriétaire de cette stèle porte en effet, entre autres titres relatifs aux sacerdoces de Min à Coptos et à Panopolis, celui de propriétaire de cette stèle porte en effet, entre autres titres relatifs aux sacerdoces de Min à Coptos et à Panopolis, celui de propriétaire de cette stèle porte en effet, entre autres titres relatifs aux sacerdoces de Min à Coptos et à Panopolis, celui de propriétaire de cette stèle porte en effet, entre autres titres relatifs aux sacerdoces de Min à Coptos et à Panopolis, celui de propriétaire de cette stèle porte en effet, entre autres titres relatifs aux sacerdoces de Min à Coptos et à Panopolis, celui de propriétaire de cette stèle porte en effet, entre autres titres relatifs aux sacerdoces de Min à Coptos et à Panopolis, celui de propriétaire de cette stèle porte en effet, entre autres titres relatifs aux sacerdoces de Min à Coptos et à Panopolis, celui de propriétaire de cette stèle porte en effet, entre autres titres relatifs aux sacerdoces de Min à Coptos et à Panopolis, celui de propriétaire de cette stèle porte en effet, entre autres titres relatifs aux sacerdoces de Min à Coptos et à Panopolis, celui de propriétaire de cette stèle porte en effet, entre autres titres relatifs aux sacerdoces de Min à Coptos et à Panopolis, celui de propriétaire de cette stèle porte en effet, entre autres titres relatifs aux sacerdoces de Min à Coptos et à Panopolis, celui de propriétaire de cette stèle porte en effet, entre autres titres relatifs aux sacerdoces de Min à Coptos et à Panopolis, celui de propriétaire de cette stèle pour en en effet, entre autres titres relatifs aux sacerdoces de la fondation du monastère de

Cette localité, que nous n'avons trouvée que sur cette stèle, a été ignorée de Brugsch, et ne figure pas dans son *Dictionnaire géographique*. Peut-être méritet-elle d'être ajoutée à la liste des villages du nome Panopolite, et devons-nous, d'après la Vie de Pakhôme, chercher sa place entre Akhmim et Tabennésé.

⁽¹⁾ Champollion, L'Égypte sous les Pharaons, I, p. 265.

⁽²⁾ Amélineau, Géogr., p. 496.

⁽³⁾ Brugsch, Géographie, I, p. 214.

⁽⁴⁾ PLUTARQUE, De Iside et Osiride, édition

Parthey, p. 101, lignes 4-5.

⁽⁵⁾ Acta sanctorum (19 mai), p. 38 (cité par Amélineau, op. cit., p. 496).

⁽⁶⁾ Musée du Caire, stèle n° 22057 (= Ahmed bey Kamal, Catalogue, p. 55).

XII.

THOMU.

Ce bourg, que n'ont connu ni Quatremère, ni Champollion, ni M. Amélineau, est signalé par Brugsch (1), qui en a trouvé la mention dans l'Itinéraire d'Antonin, sur la route de Chénoboskion à Panopolis, à quarante milles romains au nord de la première, et à quatre milles romains au sud de la seconde (2). Or, Wilkinson avait remarqué, à trois milles en amont d'Akhmim, sur la rive droite du Nil, des ruines qui pourraient être celles de cette ville, « qui n'est pas citée par ailleurs », ajoute Brugsch (3).

Suivant cette double indication de Wilkinson et de l'*Itinéraire d'Antonin*, Dümichen (4) a placé Thomu un peu au sud-est d'Akhmim, sur la rive droite du Nil, à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui *El Gaouli* (إلجون) sur l'Atlas de la Commission d'Égypte (5), ou *El-kolah-el-kadimah*, sur la carte jointe à la dernière édition du guide Baedeker (6).

Dümichen, recherchant en outre les origines égyptiennes de Thomu, l'a assimilée avec l'ancienne $\{ \{ \} \}_{\mathfrak{S}}$ des hiéroglyphes; le nom de cette localité se lisait, dit-il, $\widehat{A}mu$, et la forme Thomu ne serait ainsi autre chose que cette appellation précédée de l'article féminin (7).

Mais, avant Dümichen, Brugsch avait émis une opinion différente; il avait placé la Thomu ()) de la Haute-Égypte (qu'il ne faut pas confondre avec la capitale du troisième nome de la Basse-Égypte) entre Abydos et Panopolis, et avait proposé d'y voir la Ptolémaïs gréco-romaine (aujourd'hui El-Menshyeh), au nord d'Abydos et en face de Panopolis (8).

Or cette identification ne peut être exacte. L'Itinéraire d'Antonin montre que Thomu était sur la rive droite du fleuve, tandis que Ptolémaïs était sur la rive

- (1) Géographie, I, p. 215.
- (2) Itinerarium Antonini Augusti (édit. Parthey et Pinder), 166, 2.
- (3) G. WILKINSON, Manners and Customs of the ancient Egyptians, II, p. 108.
- (4) Carte jointe à l'ouvrage Zur Geographie des alten Aegyptens.

Bulletin, t. 1V.

- (b) Carte topographique de l'Égypte et de plusieurs parties des pays limitrophes, levée pendant l'expédition de l'armée française, feuille 11.
 - (6) Aegypten, édition 1902.
 - (7) Op. cit., carte.
- (8) Brussen, Dictionnaire géographique, p. 326 et 327.

9

gauche. D'autre part, le nom égyptien de Ptolémaïs est bien connu : c'était

Il est donc probable que la position attribuée à Thomu par Dümichen est la bonne. Mais Thomu signifie quelque chose comme «la ville des sycomores» ou simplement «les sycomores». Or, la désignation arabe با الله ne conduit à rien de semblable. Thomu n'était donc pas El-Gaouli; mais c'est près de ce village moderne que nous devons, selon toute vraisemblance, chercher ses traces.

Signalons d'autre part une donnée de la Notitia Dignitatum relative à cette ville de Thomu. Elle nous apprend qu'au w^e siècle de notre ère, Thomu, relevant du *dux Thebaidos* , était le lieu de garnison de la légion « Ala Prima Hiberorum » ⁽¹⁾. C'était donc sous les empereurs romains une place militaire, peut-être la première place forte du nome. L'éditeur de la Notitia a fort bien montré qu'il ne s'agissait pas ici du village de Thmoi de la Basse-Egypte, ni d'un poste militaire situé au-dessous d'Ombos, comme on l'avait cru avant lui, mais bien de la localité comprise entre Chénoboskion et Panopolis et désignée dans l*'Itinéraire d'Antonin*. Il l'a assimilée avec le village actuel d'Essaoïe (2). Ce village porte exactement aujourd'hui le nom de روافع العساوية «Rawafeh-el-Essawieh»; il fait partie du district de Sohag, dont il est distant de deux heures, et compte 3,257 habitants, 4,123 avec ses deux dépendances (3). Mais il est sur la rive gauche, et il ne semble pas que l'Itinéraire d'Antonin permette de placer l'ancienne Thomu ailleurs que sur la rive droite. L'identification proposée par Böcking n'est donc pas plus satisfaisante que les autres, à moins d'admettre un déplacement considérable du Nil vers l'est depuis l'antiquité. Si les distances données par l'Itinéraire d'Antonin sont absolument exactes, c'est à quatre milles romains, soit 5 kilom. 930 (le mille romain équivalant à 1482 mètres et demi) en amont d'Akhmim qu'il faudrait placer Thomu. Ce chiffre cadre fort bien avec l'indication de Wilkinson, d'après laquelle des ruines anciennes existeraient à trois milles anglais (5 kilom. 6 environ) en amont d'Akhmim.

Remarquons enfin que la ville de \Thetaouvis , indiquée par le géographe grec Agatharchide (11° siècle avant J.-C.), comme située entre Panopolis et Diospolis (4),

⁽¹⁾ Notitia dignitatum et administrationum omnium, tam civilium quam militarium in partibus orientis et occidentis (édit. Ed. Böcking, Bonn, 1839-1853), t. I, p. XXIX et p. 76.

⁽²⁾ Ibid., I, p. 330 et 331.

⁽³⁾ Boinet bey, Dict. géogr., p. 462.

⁽⁴⁾ Geographici græci minores (édit. Didot), t. I, p. 122, chap. xxII.

n'a rien de commun avec Thomu; elle est à identifier avec Thinis, la capitale du nome d'Abydos (1).

XIII.

PER-ANKHIT.

M. G. Daressy a remarqué que sur la terrasse du grand temple de Médinet-Abou, à l'angle nord-ouest de la paroi interne, le roi Ramsès III était représenté faisant offrande, entre autres divinités, à Sébek-Ra, seigneur de Pa-ankh, fill a soir l'a se culte de Sébek, conclut M. Daressy, indique une localité voisine du fleuve, et je serais tenté de voir dans Pa-ankh, la ville antique qui se trouve au pied de la montagne de Cheikh-Haridi, vis-à-vis de Tahta (2). 7

N'ayant pu trouver aucun autre document concernant cette localité, nous présentons l'identification de M. Daressy sous toutes réserves, en faisant simplement remarquer qu'elle est assez peu vraisemblable, le culte du dieu Sébek n'ayant jamais été relevé dans le nome Panopolite. Rien ne prouve que Per-Ankhit soit à ranger dans ce nome.

XIV.

PHAINEBYTHIS.

Cette ville, citée par le lexicographe Suidas sous la forme Φ ouvé Θ us (3) et par Étienne de Byzance sous la forme Φ evé Θ us (4) comme ayant été le lieu de naissance du grammairien Horapollon, faisait partie, suivant Brugsch, du nome Panopolite (5). Il déclare même que son nom a un aspect égyptien, et la fait dériver, sous réserves il est vrai, de Pha-Nebteh a «la ville de Nephthys».

Elle n'a été signalée ni par Quatremère, ni par Champollion, ni par M. Amélineau. Mais sur deux planchettes funéraires bilingues (grec et démotique),

- (1) Geogr. græci minores, t. I, p. 122, note.
- (2) G. Daressy, Notes et remarques, CXXXVI, dans le Rec. de trav., XVII, 1895, p. 1.19.
 - (3) Suidae Lexicon, cité par Thomas de Pinedo
- dans Étienne de Byzance, édit. Dindorff, IV, p. 1245 : Panopolitanæ præfecturæ vicus.
 - (4) ÉTIENNE DE BYZANCE, op. cit., I, p. 443.
 - (5) Géographie, I, p. 214.

9•

retrouvées dans la nécropole de Sohag en face de l'ancienne Panopolis, actuellement au Musée du Louvre, et publiées par M. Revillout (1), nous pouvons
peut-être retrouver la trace de cette localité. Sur la première planchette, la
mère d'un certain Ωρος, fils de Πετεμινιος, et nommée elle-même Εὐμοιρία,
est dite ΤΡΟΜΠΑΒΕΙΤ, ce que le texte démotique rend par «l'habitante de
Pahbéit (2)». La même femme est dite, sur la seconde planchette, mère d'une
Åρτεμιδωρα, laquelle est aussi fille de Πετεμινιος; son nom n'est pas indiqué,
mais elle est encore désignée comme ΤΡΟΜΠΑβΕΙΘΙΟC «l'habitante de Pahbéithios (3)». Il est évident que nous avons là deux fois la même localité, sous sa
forme égyptienne d'abord, sous sa forme grecque ensuite par adjonction de la
désinence 105. M. Revillout pense que cette localité est la ville de Pharbætus,
capitale du XI° nome de la Basse-Égypte.

Mais étant donné:

- 1° Que la Pharbœtus de la Basse-Égypte est appelée en copte, sur la liste des évêchés à Oxford, φαρβάτ, forme assez différente de ΠΑΒΕΙΤ (4);
- 2° Que ces deux planchettes ont été trouvées dans la région Sohag-Akhmim;
- 3° Que le père des deux défunts y est nommé Πετεμινίοs, nom qui est certainement formé avec celui du dieu Min (Κωσου ου Κασου) et qui est très fréquent dans la région Panopolite;

Pour ces trois raisons, ne vaut-il pas mieux rapprocher cette localité de la Phainebythis ou Phenebethis de Suidas et d'Étienne de Byzance? Nous ne proposons cette identification que sous toutes réserves, plutôt à titre d'indication pour des recherches ultérieures, car il est assez difficile de reconnaître « la demeure de Nephthys », dans les formes TABEIT ou TABEIOIC; il faudrait pour cela que le signe < ou ; des planchettes fût un n; or, selon M. Revillout, ce signe est en démotique une aspirée, h.

⁽¹⁾ Revue égyptologique, VII, p. 35, n° 9543 et 9589.

⁽²⁾ N° 9543.

⁽⁵⁾ Nº 0580.

⁽⁴⁾ J. DE ROUGÉ, Géographie antique de la Basse-Égypte, p. 68.

----- (69)·s----

XV.

EUMYRIA (?).

La même planchette nº 9543 du Louvre pourra nous servir peut-être à identifier une autre localité du nome Panopolite. Le texte grec porte en effet : «Horus, fils de Pétémin; sa mère est Εὐμοιρία, l'habitante de Phainébythis». Or, s'il faut s'en rapporter à la lecture de M. Revillout, le texte démotique donne à la place d'Εὐμοιρία « T-baki-to-hor» (1), ce qui est un nom géographique : «la ville de la terre d'Horus».

Une inscription grecque chrétienne copiée il y a quelques années par M. J. Clédat sur une paroi de l'église de Baouît, porte ces mots : ἐγὰ ἐλάχισιος Καλλίνικος ἀρχιπρεσε (ὑτερος) τῆς κώμης Εὐμυρίας (?) τοῦ Πανοπολίτου νομοῦ (2) «Je suis le très humble Kallinikos, archiprêtre du bourg d'Eumyria (?) du nome Panopolite». La lecture Εὐμυρία n'est pas absolument certaine; en tout cas la véritable lecture ne saurait en différer beaucoup, et le rapprochement avec l'Εὐμοιρία de la planchette du Louvre ne semble pas trop hardi. Si cette ville d'Εὐμοιρία existait dans les documents coptes, son nom serait sans doute, d'après la forme démotique donnée par la planchette : †ΒΑΚΙ-ΤΟ-2ωρ. Mais elle n'est pas connue par ailleurs, et nous devons renoncer à l'identifier avec quelque village arabe de la région : il se peut d'ailleurs qu'elle ait disparu.

XVI.

BOMPAÊ.

Cette localité a été signalée pour la première fois par M. Amélineau (3), qui a trouvé son nom sur deux planchettes funéraires bilingues (grec et démotique) provenant de Sohag et actuellement au Louvre. Sur toutes deux les propriétaires

⁽¹⁾ REVILLOUT, Revue égyptologique, VII, p. 35.

logique, XLI, 1902, p. 134 et 135.

⁽²⁾ Publiée par Seymour de Ricci, Revue archéo-

⁽³⁾ Amélineau, Géogr., p. 103 et 104.

sont dits originaires ἀπὸ Βομπαή (1). Or, le même village est encore cité sur les tablettes nos 9500 (2), 9513 (3), 9524 et 9607 (4) du Louvre, enfin sur une autre, appartenant aussi au Louvre, mais dont le numéro n'est pas indiqué par M. Revillout (5). Partout, l'équivalent démotique de вомпан est donné sous la forme Bompaha ou Bonpaha, et sur l'une d'elles on ne trouve même que la forme démotique, et pas le grec (nº 9495 du Louvre) (6). Les planchettes funéraires du Musée de Berlin donnent encore dix-sept exemples de Βομπαή; ce sont les numéros 10537, 10542, 10551, 10552, 10560, 10571, 10576, 11821, 11824, 11830, 11832, 11834, 11838, 11840, 11845, 11848 et 11850 (7); toutes proviennent, comme celles du Louvre, de la nécropole de Sohag ⁽⁸⁾. Enfin, d'autres étiquettes de momies, appartenant à M. R. Forrer de Strasbourg et au Musée Guimet à Paris, et provenant aussi de cette région, ont été utilisées par M. Spiegelberg dans son récent ouvrage sur les noms propres égyptiens et grecs. La comparaison de tous ces documents montre que le village qui nous occupe offrait les variantes d'orthographe suivantes : войпан, вомпані, впан, во^н, enfin во (9).

M. Revillout avait proposé d'identifier ce Βομπαή avec la moderne Sohag (10), parce que les nombreuses planchettes qui portent ce nom avaient été trouvées à Sohag. M. Amélineau s'était déclaré peu convaincu par cet argument, la provenance de Sohag de ces planchettes comme lieu de première origine étant absolument incertaine (11). Mais M. Spiegelberg, revenant sur la question, a

- (1) Elles ont été publiées par M. Revillout, dans la Revue égyptologique, t. VI, p. 43 et 44 (n° 9327 et 9329 du Louvre). Sur le n° 9327, l'équivalent démotique de Βομπαή est nanchi (bo) n Paha.
 - (2) REVILLOUT, Revue égyptologique, VII, p. 37.
 - (3) REVILLOUT, Revue égyptologique, VII, p. 29.
 - (4) REVILLOUT, Revue égyptologique, VII, p. 31.
- (5) REVILLOUT, Revue égyptologique, VII, p. 32, n° 14.
 - (6) REVILLOUT, Revue égyptologique, VII, p. 30.
- (7) Elles ont été publiées par Fritz Krebs, Griechische Mumienetikette aus Aegypten (A. Z., XXXII, 1894, p. 36 et seq.). Le numéro 11840 seul porte ἀπὸ Βομπαή τοῦ ωανοπολείτου (sous-

- entendu νομοῦ). Le numéro 11830 porte : ἀπὸ κώμης Βομπαή.
- (8) Il est certain que parmi les 520 planchettes analogues envoyées au Louvre par Bouriant lors de sa trouvaille d'Akhmim, beaucoup seraient précieuses pour la géographie de la région Panopolite; il est fort à regretter qu'elles ne soient pas encore publiées.
- (9) W. Spiegelberg, Aegyptische und griechische Eigennamen aus Mumienetiketten der römischen Kaiserzeit (1901), p. 66*, n° 488 (art. Βομπαή).
 - (10) Revue égyptologique, VI, 43.
- (11) Amélineau, Géographie de l'Égypte à l'époque copte, p. 104.

déclaré à son tour que, suivant toute vraisemblance, Bompaè et Sohag étaient identiques. Il renvoie du reste à ce sujet à un article du professeur Karl Schmidt, de Berlin, qui prétend que la plupart des étiquettes vendues sous la rubrique «Akhmim», et en particulier celles de Bompaè, sont en réalité originaires de l'ancienne Athribis, la Sohag d'aujourd'hui (1). Pour M. Schmidt donc, Sohag et Bompaè ne se confondent pas, puisque Sohag est l'ancienne Athribis, mais elles sont très voisines l'une de l'autre.

Il semble bien que cette opinion soit la bonne, et que nous devions situer le village de Bompaè sur la rive gauche du Nil, dans la région avoisinant la ville de Sohag. Mais il n'est pas permis de préciser davantage, et ce ne peut être là qu'une hypothèse.

Quant à l'étymologie égyptienne du nom, les orthographes démotiques conduisent à une forme hiéroglyphique analogue à $\int \sum \sum \sum \sum \sum \sum i = 0$, qui serait à transcrire en copte par MA-M-NA-2H. M. Spiegelberg ajoute du reste qu'une pareille forme n'offre aucun sens satisfaisant, et il propose autre chose : moui-pr-h't « l'île de Pah't»; ce groupe aurait pu donner Bo $\mu\pi\alpha\dot{n}$ par le changement fréquent et bien connu de μ en $\beta^{(2)}$; nous aurions alors affaire à une ile. Or, vu le grand nombre de momies originaires de cet endroit, nous serions en droit de penser à une île assez considérable; peut-être serait-ce l'île unique que forme aujourd'hui encore le Nil à cet endroit de son cours, entre Sohag et Akhmim.

En tout cas, M. Spiegelberg a fort bien montré que la lecture proposée par M. Revillout, d'après l'étiquette n° 9327 du Louvre, où Bo $\mu\pi\alpha\dot{\eta}$ est écrit en démotique nanehi (bo) n Paha « les sycomores du canal de Paha (3) », est impossible, aucun des groupes démotiques par lesquels est rendu Bo $\mu\pi\alpha\dot{\eta}$ ne pouvant se rapporter à un mot « canal » (4).

Remarquons en terminant la mention, sur la planchette n° 75 de la collection Forrer à Strasbourg, d'un τραπεζείτης Βομπαή (5).

⁽¹⁾ KARL SCHMIDT, Ein griechisches Mumienetikett aus Akhmim (A. Z., XXXIV, 1896, p. 80).

⁽²⁾ Spiegelberg, Aegypt. und griech. Eigennamen, p. 66* et 67*.

⁽³⁾ REVILLOUT, Revue égyptologique, VI, 43.

⁽⁴⁾ Une étiquette bilingue achetée par M. Spie-

gelberg au Caire en 1903, aujourd'hui à la Bibliothèque de Strasbourg, et publiée dans le Rec. de trav., t. XXVI, p. 57 et 58, donne comme équivalent démotique à ἀπὸ Βομπαή: pa rm's P bu?? p'-h'.

⁽⁵⁾ Citée par Spiegelberg, op. cit., p. 67*.

XVII.

PSÔNIS.

Sur trois des planchettes funéraires de Berlin publiées par M. Krebs (n° 10562, 10564 et 10626), le défunt est dit originaire ἀπὸ Ψώνεως; et le n° 10626 ajoute : τοῦ ωανοπολ(ίτου) νομοῦ (1). Ce génitif Ψώνεως remonte vraisemblablement à un nominatif Ψῶνις; mais un pareil nom n'existe pas dans l'ouvrage géographique de M. Amélineau.

Or le chant démotique du Harpiste fait mention d'une localité pr-swn-n Hnm-Min, c'est-à-dire Pr-sowno de Panopolis (2), que M. Spiegelberg serait disposé à identifier avec Ywis. Cette Ywis serait dans ce cas, suivant lui, le nom d'une des nécropoles d'Akhmim. Mais il y a à cette interprétation une difficulté : comment les propriétaires des étiquettes de Berlin que nous avons citées pourraient-ils être dits « originaires d'une nécropole »?

Les étiquettes de momies 38 et 110 de la collection Forrer donnent pour **Y**wis l'équivalent *Pr-swn*, ce qui paraît nous conduire à la racine cwoyn «savoir» et on devrait alors traduire *pr-s^own* par «la maison du savoir» (3).

Cette étymologie proposée par M. Spiegelberg est confirmée par un passage copte de la vie d'Apa Pamin, disant que ce saint était du village de ncooyn, dans le nome d'Akhmim (4).

Sur la situation topographique de cette localité nous n'avons aucun renseignement, et M. Amélineau remarque que ce village a disparu de la nomenclature des villes et villages d'Égypte, et qu'il ne figure pas dans l'État de l'Égypte au xive siècle. Mais le P. Vansleb, dans son Journal de voyage de 1672 et 1673, nous dit avoir laissé à sa gauche, en allant de Banawit à Schandaouil, une ancienne ville appelée Ibsone (5). Or ce nom convient parfaitement à une identification avec \(\mathbf{Vovis}\); c'est le mot grec lui-même précédé de l'alif prothétique que les

⁽¹⁾ Fritz Krebs, Griechische Mumienetikette aus Aegypten (A. Z., XXXII, 1894, p. 50 et 51, n° 82, 83 et 85). Le numéro 10562 est encore cité par J. J. Hess, Beiträge zum demotischen Lexicon (A. Z., XXVIII, 1890, p. 7).

⁽²⁾ Chant du Harpiste, 82 (cité par Spiegel-Berg, Aeg. und gr. Eigennamen, p. 71*, n° 520,

article Ywws).

⁽³⁾ Spiegelberg, op. cit., ibid.

⁽⁴⁾ Ms. copte 129¹³ de la Bibliothèque Nationale à Paris (cité par Amélineau, *Géogr.*, p. 505).

⁽⁵⁾ Nouvelle relation en forme de Journal, d'un voyage fait en Égypte, en 1672 et 1673, par le P. Vansleb (Paris, 1677), p. 371.

Arabes ajoutent toujours devant les mots commençant par une consonne double. \(\Psi\tilde{\psi}\tilde{\psi}\) était donc sur la rive gauche du Nil, comme Banawit, Schandaouil, El Maragat, et cela ne fait que nous confirmer dans la croyance à un empiètement du nome Panopolite sur la rive gauche du Nil à l'époque grecque et copte.

Ibsone n'est signalé ni par l'État de l'Égypte au xive siècle, ni par Ibn Doukmak. Mais il existe aujourd'hui, sur la rive gauche du Nil, un village du nom de Bassouna, ψουέ, dont la position et le nom répondent parfaitement à ceux de Ψῶνις-Ibsone. Ce village est à trois quarts d'heure au sud-est de Banawit, un peu à gauche de la route conduisant de Banawit à Schandaouil. Il fait partie du district de Tahtah, dont il est distant de deux heures quarante-cinq minutes. Il compte 1,783 habitants et, avec une dépendance, 2,545 (1). Il se trouve absolument sur l'emplacement indiqué par le P. Vansleb pour Ibsone; son identification avec cette localité, et par suite avec la Ψῶνις des planchettes grecques, et le πεοογν copte, ne fait, selon nous, aucun doute.

XVIII.

L'ÎLE APOLLINARIADE.

Les étiquettes de momies du Musée de Berlin, nos 10543, 10555, 10629, 11825 et 11835, appartiennent à des personnes originaires ἀπό [τῆs] Νήσου. Απολλιναριάδος, ou ἀπὸ Νήσου Απολλιναριάδος, ou simplement ἀπὸ τῆs Νήσου (2).

Les étiquettes n°s 63, 65 et 107 de la collection Forrer citent aussi cette île Apollinariade (3). L'étiquette n° 3 de la collection Wiedemann et l'étiquette n° 38 de la collection Forrer (4) donnent la variante démotique tm^u i n pr shn(?). Nulle part il n'est indiqué que cette île dépende du nome Panopolite, mais M. Spiegelberg pense, et cela avec beaucoup d'apparence de raison, que la présence

Bulletin, t. IV.

10

⁽¹⁾ Boinet bey, Dict. géogr., p. 112.

⁽²⁾ Krebs, Griech. Mumienetikette, n° 36, 87, 93, 24 et 29. Le numéro 36 (A. Z., XXXII, p. 47) nous dit qu'un certain ἀπολλώνιος fils d'Eusébès et de Tamis, ἐτελέυτησεν ὑπό σκορπίου ἐντῆ Νήσφ ἀπολιναριάδος.

⁽³⁾ Spiegelberg, Aeg. und griech. Eigennamen, p. 69*, n° 504, art. NHCOC AHOAAINAPIA-AOC.

⁽⁴⁾ Spiegelberg, Aeg. und griech. Eigennamen, p. 69*, n° 504, art. NHCOC AHOAMNAPIA-AOC.

fréquente de cette localité sur des planchettes funéraires trouvées à Sohag permet de la ranger dans ce nome (1). C'était peut-être une île formée par le grand canal qui porte aujourd'hui le nom de canal de Sohag, et qui se détache du Nil en face d'Akhmim.

XIX.

L'ÎLE DES PROFITS(?).

Quatremère (2), Champollion (3), Brugsch (4) et M. Amélineau (5) ont signalé dans le nome de Panopolis une autre île, dite en copte MOYI M HANGZHOY. Elle est citée dans les Actes et les miracles de Schenoudi : MENENCA NAI NGογον ογμογι сапемент μφιαρό έφαν μολή έδος πε υμολί μυανεгноγ. єсхн мпємоо є̀вол ѝ+поліс фмін (6): «Après cela, il y avait une île à l'occident du fleuve, qu'on appelait l'île de Panéhêou; elle était située en face de la ville de Schmin ». Nous savons par la même source qu'elle était couverte de jardins et de vignes appartenant aux gens d'Akhmim. Schenoudi la fit disparaître miraculeusement sous les eaux, ce qui ne peut guère s'expliquer que si c'était une île formée par des canaux, non par le Nil. En faisant rompre les digues qui séparaient ces canaux, Schenoudi aura pu aisément submerger cette île, qui ne devait pas être du reste très grande. C'est là l'opinion de M. Amélineau (7), et elle est fort acceptable, bien qu'on puisse peut-être encore expliquer le miracle de Schenoudi, même s'il s'agissait d'une île formée par le fleuve; il serait possible qu'à une certaine époque de la vie de Schenoudi, la crue du Nil eût été une année plus considérable qu'à l'ordinaire, et que le fleuve eût recouvert entièrement les jardins et les vignobles de cette île. Les contemporains, terrorisés par les actes de vandalisme que Schenoudi ne cessait d'accomplir dans la région, lui auraient encore attribué la disparition momentanée de l'île, et y auraient vu un effet miraculeux de la colère divine.

- (1) Spiegelberg, Aeg. und gr. Eigenn., p. 69*, n° 504, art. NHCOC AHOAAINAPIAAOC.
- (2) QUATREMÈRE, Mém. hist. et géogr., I, p. 132 et 133.
- (3) CHAMPOLLION, L'Égypte sous les Pharaons, I, p. 263 et 264.
- (4) Géographie, I, p. 215.
- (5) AMÉLINEAU, Géographie de l'Égypte à l'époque copte, p. 299 et 300.
- (6) Manuscrit copte du Vatican, n° 66, fol. 51 (cité par Champollion, op. cit., I. 263).
 - (7) Amélineau, Géogr., p. 299 et 300.

Quant à la situation de cette île, il est problable qu'elle se trouvait sur la rive gauche ou proche de la rive gauche, puisque la Vie de Schenoudi la place à l'occident du fleuve.

M. Amélineau a combattu la traduction ile aux Bœufs donnée par Quatremère, Champollion et Brugsch pour le nom de cette île; «les bœufs», dit-il, se traduiraient en dialecte thébain par πληεσφού, tandis que πληεσμού signifie «les profits». La traduction arabe de la Vie de Schenoudi porte d'ailleurs, lorsqu'il s'agit de cette île, un mot qui signifie «profits» (1). Il est vrai d'ajouter, et cela infirme considérablement la thèse de M. Amélineau, que la même traduction arabe donne aussi dans un autre passage, l'expression «île des vents».

XX.

TAL-MARAGÉ.

Ce village est connu par une jarre de terre, découverte en 1897 au couvent de Deir-el-Aïzam, à l'ouest de Siout, et exposée aujourd'hui au Musée du Caire sous le numéro 32005; sur cette jarre, est tracée à l'encre une inscription copte datée de l'an 872 de l'ère des Martyrs, soit 1257 de notre ère. Il y est question d'un certain Apa Joseph, ρῶΤΑΛΜΑΡΑΓΕ ἐΜΠΤΟΟΡΝΌΜΙΝ (2) « de Talmaragé du nome d'Akhmim ». M. Maspero a déclaré que ce village n'existait plus aujourd'hui dans la plaine d'Akhmim, ou que s'il existait encore, il avait changé de nom depuis la date de l'inscription (3). M. Loret a déclaré, lui aussi, qu'il n'existait pas de village du nom de Tel-Marageh dans les environs d'Akhmim, mais que le Voyage en Égypte de Granger signalait à quelques heures avant d'arriver à Akhmim, lorsqu'on vient du Caire, un village de Maraga (4). M. Loret a identifié avec raison ce village avec le gros bourg d'Al Maraghah, και, μι, situé sur la rive gauche du Nil, à six ou sept lieues au nord d'Akhmim. Le τ initial de la forme ταλ-μαραγε n'est que l'article copte qui a été placé devant le mot malgré la présence de l'article arabe λλ, et λλ μαραγε est la transcription exacte de l'arabe και, et λλ μαραγε est la transcription exacte de l'arabe

⁽¹⁾ Amélineau, Géogr., p. 299 et 300.

⁽²⁾ Cette inscription a été publiée en 1900 par M. Maspero, dans les Annales du Service des Antiquités, t. I, p. 117.

⁽³⁾ Ann. du Service des Antiquités, t. I, p. 119.

⁽⁴⁾ Paris, 1745, p. 3o.

⁽Sphinx, VI, p. 103-105).

Or, nous possédons encore sur cette localité d'autres renseignements. L'État des provinces et des villages de l'Égypte dressé en l'année 1376 de notre ère, signale en effet, dans la province d'Ikhmim, الخارف بالمراف بالمر

Le document le plus récent sur la géographie de l'Égypte, le Dictionnaire géographique de l'Égypte dressé par Boinet bey (4), range El-Maragha dans la province de Girgeh, district de Tahta, ce qui correspond parfaitement avec ce que nous savons par ailleurs de ce village; il est à 13 kilom. 2 de Tahtah, sur la rive gauche du Nil, et compte 2,999 habitants, ou, avec ses huit dépendances, 7,309 habitants (5). Il est probable que ces dépendances, beaucoup plus considérables, on le voit, que le village lui-même, sont constituées par l'ensemble des localités indiquées dans le second groupe de l'État de l'Égypte au xive siècle.

L'historien géographe arabe Makrizi d'autre part nous dit qu'il existait à *El-Meraget* (qui signifie l'étable), village situé entre Tahtah et Tima, une église copte (6).

Enfin la liste des églises et des monastères coptes d'Abou-Salih mentionne aussi un district de Al-Maraghat, au pluriel, ce qui confirme l'existence de deux groupes voisins de villages portant ce nom, comme on l'a vu dans l'État de l'Égypte dressé au xive siècle (7).

- (1) DE SACY, Abdallatif (p. 700).
- (2) DE SACY, Abdallatif (p. 701).
- (3) IBN DOUKMAK, Description de l'Égypte, partie II, p. 171.
 - (4) Publié en 1899.
- (5) Boinet bey, Dict. géogr., p. 361 et 640 (Index).
- (6) WÜSTENFELD, Makrizi's Geschichte der Copten, Göttingen, 1845, p. 141, n° 67.
- (7) The churches and monasteries of Egypt and some neighbouring countries attributed to Abou Saleh the Armenian (translated by Evetts, with added notes by Affred J. Butler, Oxford, 1895); folio 92 b du manuscrit, p. 257.

Il ne semble pas du reste que ce village soit d'origine égyptienne, mais de création arabe, puisque la plus ancienne mention qu'on en possède, l'inscription copte de la jarre du Musée du Caire, date du xine siècle.

XXI.

PLEVIT.

Dans le même district de Tahtah se trouve le village qui portait en copte le nom de naeyir. Signalé déjà par Quatremère (1) et par Champollion (2) comme voisin de Schmin-Panopolis, ce village, où se trouvaient encore quelques païens à l'époque de Schenoudi, vit ses idoles brisées et ses temples renversés par ce moine (3); ses habitants se liguèrent ensuite avec ceux de Panopolis pour accuser Schenoudi auprès du gouverneur de la Thébaïde et tirer vengeance de ses actes de vandalisme (4). Ces faits ont induit Quatremère, Champollion et Brugsch (5), à placer nagyir non loin du monastère de Schenoudi d'une part (qui était, nous le verrons, à Athribis-Sohag), et dans le nome Panopolite d'autre part. Mais M. Amélineau est le premier qui lui ait donné sa place exacte; il a en effet remarqué dans la traduction arabe de la Vie de Schenoudi que nacyir était rendu par بنويط ou بنويط ⁽⁶⁾, Banâwit; ce changement de A en N date d'ailleurs, ajoute M. Amélineau, des temps les plus anciens, car, dans un fragment copte de la Bibliothèque Nationale, on a déjà l'orthographe панауіт. Or, si le village de Banâwit n'est pas cité dans l'État de l'Égypte de 1376, ni dans la Description d'Ibn Doukmak, il existe cependant encore aujourd'hui dans la province de Girgeh, district de Tahtah; il est à deux heures de Tahtah, et compte 2,262 habitants (7).

L'origine égyptienne de nagyir-Banâwit n'est pas encore connue.

- (1) Mém. hist. et géogr., I, p. 262.
- (2) L'Égypte sous les Pharaons, I, p. 264.
- (3) AMÉLINEAU, Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne, I, p. 45.
 - (4) Ibid., p. 238.

- (5) Géographie, I, 214.
- (6) Géographie de l'Égypte à l'époque copte, p. 359.
- (7) Boinet bey, Dictionnaire géographique, p. 108.

XXII.

ATHRIBIS.

Dans l'Éloge de saint Macaire, évêque de Tkôou (Antaeopolis), prononcé par Dioscore, patriarche d'Alexandrie, il est fait mention d'un bourg nommé AOPHBI, dépendant du nome de Schmin-Panopolis, et vis-à-vis duquel était le monastère de Saint-Schenoudi (1). Les voyageurs Vansleb (2) et Granger (3), et le géographe D'Anville (4) mentionnent les ruines de ce bourg, qu'ils appellent Adribé ou Atribe. Un fragment sahidique, publié par Mingarelli (5), cite la montagne d'ATPHIG, qui était, suivant Champollion (6), la partie de la chaîne Libyque contre laquelle était adossée Athribis-Crocodilopolis.

Le monastère de Saint-Schenoudi était, suivant Abou-Salih, sur cette montagne d'Adribeh (7); lui-même est qualifié, dans le préambule de sa vie, archimandrite de la montagne d'Adribah (8).

La forme sahidique du nom est atphne ou atpene, la forme memphitique est aophbi, ce qui est, suivant Amélineau (9), une erreur amenée par suite de la ressemblance du nom avec celui de l'Athribis du Delta.

Le nom grec était Τριφίου (10), que l'on trouve aussi dans une lettre copte de Visa, disciple de Schenoudi, sous la forme τριφιογ (11). L'équivalence entre Τριφίου et ατριπε est prouvée par une étiquette de momie trouvée à Sohag, où l'origine de la défunte est indiquée en grec par ἀπὸ Τριφίου, et en copte par τρομπατριπε (12).

- (1) Manuscrit copte du Vatican, n° 60 (Cham-Pollion, L'Égypte sous les Pharaons, I, 266, donne le numéro 68), folio 128, cité par Quatremère, Mém. hist. et géogr., l, p. 12.
- ⁽²⁾ Nouvelle relation d'un voyage en Égypte, p. 372.
 - (3) Voyage en Égypte, p. 93.
 - (4) Mémoires sur l'Égypte, carte.
 - (5) Aegyptiorum codicum reliquiae (p. 275).
 - (6) CHAMPOLLION, op. cit., I, p. 266.

- (?) Histoire des monastères d'Égypte, fol. 82 b, p. 235 de la traduction Butler.
- (8) Amélineau, Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne, I, p. 249.
 - (°) Géographie de l'Égypte à l'époque copte, p.70.
 - (10) A. Z., XXVIII, 1890, p. 52.
- (11) ZOEGA, Cat. cod. copt., p. 567, cité par Amélineau, Géogr., p. 529.
- (12) Publiée par Krebs, A. Z., XXXII, 1894, n° 77.

L'étiquette n° 2 du Musée Guimet donne la variante démotique $\dot{\alpha}\pi\dot{\alpha}$ T $\rho\iota\varphi\dot{\epsilon}io\nu$ = p rem-t-rpi⁽¹⁾ « celui de t-rpi ».

Ce nom $T\rho\iota\varphi\iota o\nu$, ou $T\rho\iota\varphi\epsilon\iota o\nu$, ou $\Theta\rho\iota\pi\iota\epsilon\iota o\nu$, était aussi celui d'un temple de la déesse Triphis adorée dans cette ville; $T\rho\iota\varphi\epsilon\iota o\nu$ est, dans ce nom du sanctuaire, la traduction de l'égyptien ht-t-ripe « demeure de Triphis ».

Champollion a connu cette localité, mais ne l'a pas identifiée. Quatremère l'a identifiée, mais n'a pas su où la placer. Or, les ruines du monastère de Schenoudi existant encore sous le nom de Deir-el-Abiad, le Couvent blanc, c'est près d'elles qu'il nous faut chercher l'emplacement d'Athribis (connue aussi dans les documents grecs sous le nom de Crocodilopolis). La ville actuelle de Sohag est celle qui nous semble le mieux répondre à cette condition. Elle est rangée, dans l'État de l'Égypte du xive siècle, dans la province d'Ikhmim, sous le nom de ¿Égypte d'Ibn Doukmak lui accorde 7,032 feddans et 13,543 dinars (2). La Description de l'Égypte d'Ibn Doukmak lui accorde 7,032 feddans et 13,000 dinars (3). Enfin, cette ville est aujourd'hui, sous le nom de "Sôhag, chef-lieu d'un district, dépendant de la province de Girgeh, et compte 13,930 habitants (4). C'est, pour la population, la seconde ville de l'ancien nome Panopolite. En discutant la question des limites de ce nome, nous avons vu que Ptolémée rangeait Crocodilopolis dans le nome Aphroditopolite (5), et nous avons dit les raisons pour lesquelles nous n'acceptions pas cette manière de voir (6).

XXIII.

SCHENALOLET.

Ce bourg, signalé par Quatremère (7), Champollion (8) et Brugsch (9), a été identifié par M. Amélineau (10). Il se trouve dans la Vie de Schenoudi: Νεογον ογ+ΜΙ ΧΕ ΨΕΝΑΛΟΑΗΤ ΦΕΝΠΘΟΨ ΨΜΙΝ (11) π il y avait un village, nommé

- (1) Spiegelberg, Aeg. und Griech. Eigennamen, p. 70*, n° 516.
 - (2) DE SACY, Abdallatif, p. 701, nº 19.
- (3) IBN DOUKMAK, Descr. de l'Ég., 2° partie, p. pv.
 - (4) Boinet bey, Dict. géogr., p. 504.
 - (5) Ptolémée, liv. IV, chap. v, \$ 31.
 - (6) Voir plus haut, p. 42-44.

- (7) QUATREMÈRE, Mém. hist. et géogr., I, p. 464.
- (8) CHAMPOLLION, L'Egypte sous les Pharaons, I, p. 265.
 - (9) Géographie, I, p. 214.
- (10) AMÉLINEAU, Géogr., p. 426-428, et Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne, I, p. 3, note 6.
- (11) Ms. copte de la Bibliothèque Nationale, nº 66.

Brugsch déclarait en 1857 que les ruines de ce village n'avaient pas encore été retrouvées. Mais M. Amélineau les a reconnues dans le bourg actuel de Schandaouil, ἀικες, et l'intercalation du τ (Δ) entre les mots composants ψεν ετ λλολητ ne lui semble pas un obstacle à cette identification; on aurait, selonlui, une formation analogue à celle de ψεντλητι « le bois d'Isis » (2). Ce bourg de Schandaouil répond du reste aux conditions topographiques requises, étant à une petite distance au nord-ouest d'Akhmim, sur la rive gauche du Nil. Sans doute l'État de l'Égypte au xive siècle le place, sous le nom erroné de καίνεις. Schandawid, dans la province d'Assiout (3); mais cette indication n'est pas un obstacle, car aujourd'hui ce bourg fait bien partie de la province de Girgeh, district de Sohag.

Situé à 22 kilom. 700 au sud de Tahtah, le bourg de Schandaouil compte 4,352 habitants, avec ses deux dépendances, 5,274 (4). Au xive siècle, il figurait sur l'État de l'Égypte pour 5,908 feddans; sa redevance en dinars n'est pas indiquée (5). Mais, d'après Ibn Doukmak, cette redevance est de 20,000 dinars, et le bourg contient 10,584 feddans (6), ce qui indique une localité assez considérable.

A quelques kilomètres au sud de ce bourg, et plus près du Nil, existe aussi le village de Geziret El-Schandaouil, جزيرة الشندويل, rangé dans le district de Sohag; il est à une heure trente minutes de Sohag même, et compte 6,668 habitants, avec ses huit dépendances, 7,634 (7). Au xive siècle, l'État de l'Égypte le range également dans la province d'Assiout, et il figure dans ce recensement pour 6,000 feddans de contenance et 10,000 dinars de redevance : celle-ci fut,

⁽¹⁾ LEPSIUS, Denkmäler, II, 50.

⁽²⁾ AMÉLINEAU, Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne, II, p. 283.

⁽³⁾ DE SACY, Abdallatif, p. 699, n° 24.

⁽⁴⁾ Boinet bey, Dict. géogr., p. 134.

⁽⁵⁾ DE SACY, ibid.

⁽⁶⁾ IBN DOUKMAK, Descr. de l'Ég., 2° partie, p. rv.

⁽⁷⁾ Boinet Bey, op. cit., p. 217.

paraît-il, réduite plus tard à 2,500 dinars (1). Ibn Doukmak mentionne aussi ce bourg, sous la forme Geziret-Schandawid, mais sans autre indication (2).

Il n'est pas douteux que ce dernier village ne soit formé par une ancienne île, qu'un déplacement ultérieur du cours du Nil aura rattachée à la terre ferme.

XXIV.

PHAH-ALOLI.

Un autre nom de lieu, formé avec le mot «vignoble» comme le précédent, est cité dans la Vie de Schenoudi, au cours du récit des expéditions qu'entreprit ce moine contre les villages restés païens des environs d'Akhmim. Le texte copte l'appelle תווב בססות, ce que la traduction arabe transcrit "«le village du raisin ». Un autre manuscrit arabe donne la forme עו בי , ce qui donnerait en copte תובא אססות «le pressoir du raisin (4)». Ce village fut brûlé par Schenoudi, et il semble oiseux d'en rechercher les traces aujourd'hui. Cependant il existe dans cette région, à deux heures de Tahtah et dans le district de ce nom, sur la rive gauche du Nil, un village de 2,000 habitants, 3,229 avec ses six dépendances, et qui porte le nom de 2,000 habitants, 3,229 avec ses six dépendances, et qui porte le nom de 2,000 habitants, 3,229 avec ses six dépendances, et qui porte le nom de 2,000 habitants, 3,229 avec ses six dépendances, et qui porte le nom de 2,000 habitants, 3,229 avec ses six dépendances, et qui porte le nom de 2,000 habitants, 3,229 avec ses six dépendances, et qui porte le nom de 2,000 habitants, 3,229 avec ses six dépendances, et qui porte le nom de 2,000 habitants, 3,229 avec ses six dépendances, et qui porte le nom de 2,000 habitants, 3,229 avec ses six dépendances, et qui porte le nom de 2,000 habitants, 3,229 avec ses six dépendances, et qui porte le nom de 2,000 habitants, 3,229 avec ses six dépendances, et qui porte le nom de 2,000 habitants, 3,229 avec ses six dépendances, et qui porte le nom de 2,000 habitants, 3,000 h

XXV.

DEMNOU.

Le village de Demnou « dans le pays d'Akhmim » est signalé au Synaxare, à la date du 7 Toubah (6). Il existait encore au xive siècle, car l'État de l'Égypte le mentionne dans la province d'Akhmim, avec une contenance de 1,856 feddans et une redevance de 2,000 dinars (7). La Description d'Ibn Doukmak le cite aussi,

- (1) DE SACY, Abdallatif, p. 699, n° 17.
- (3) IBN DOUKMAK, Desc. de l'Ég., 2° partie, p. rv.
- (3) AMÉLINEAU, Géogr., p. 346.
- (4) AMÉLINEAU, Monuments pour servir, etc., I, p. 386 et note 3.

Bulletin, t. IV.

- (5) Boinet BRY, Dict. géogr., p. 118.
- (6) Amélineau, Géogr., p. 138.
- (7) DE SACY, op. cit., p. 701. M. Amélineau a lu par erreur 1,850 feddans et a rangé faussement ce village dans la province d'Assiout.

11

sous la forme coi, avec 2,000 dinars et 1,556 feddans (1). Abou-Salih dit, dans son Histoire des églises et des monastères, que le district de Dimnü possède, sur la rive occidentale, une église nommée d'après le glorieux saint Abou Baghâm (2). Le géographe arabe Yakout place cette église en face d'Akhmim, et déclare qu'elle est grande et très fréquentée (3). Enfin Demnou existe encore aujoud'hui (حمنو), dans le district de Sohag, à trente minutes de cette ville, et compte 884 habitants (4).

XXVI.

PSOUMBELEDJ.

Cette localité a été tout récemment étudiée dans un article de M. von Lemm (5), dont nous voudrions simplement rappeler les conclusions.

Dans un fragment sahidique du martyre de l'apôtre Simon, publié par Zoëga (o) et par Guidi (7), il est fait mention de la montagne du bourg de Psenbellé dans le nome Schmin $\pi[\tau oo\gamma \ No\gamma] + \text{Me} \ \text{Me}[\pi cnble] 2 NN \tau ooj \ \overline{No}[\text{Min}]^{(8)}$. Champollion (o) et Quatremère (10) ont connu cet endroit, mais n'ont pu préciser davantage sa situation. M. Amélineau pense qu'il devait être sur la rive droite du Nil, car de ce côté les montagnes sont très rapprochées de la rive (11), ce qui du reste n'est pas un argument très fort.

M. von Lemm, de son côté, doutait de la lecture πενβλλε, à cause de l'existence, dans Quatremère, d'un lieu dit Psoumbeledj (12). Quatremère disait que ce nom était celui « d'une forteresse (κάσλρον), qui paraît avoir été située près de la ville de Panopolis», car l'évêque Macaire de Tkôou (ou Antéopolis)

- (1) IBN DOUKMAK, Desc. de l'Ég., partie II, p. rv.
- (2) Abou Saliff, Churches and monasteries, folio 86 a, p. 242.
- (8) Geographisches Wörterbuch (édit. Wüstenfeld), II, p. 601.
 - (4) Boinet bey, Dict. géogr., p. 168.
- (5) Kleine koptische Studien (fasc. 1, n° V), dans le Bull. Acad. impér. des Sc. de S'-Péters-bourg, X, n° 5, p. 408-412.
 - (6) Catal. codic. coptic., p. 237.

- (7) Frammenti Coptici, p. 46, 47.
- (8) Frammenti Coptici, Cod. Borgian., CXXVII.
- (9) CHAMPOLLION, L'Égypte sous les Pharaons, II, 316.
- (10) QUATREMÈRE, Mém. hist. et géogr., supplément, p. 27.
 - (11) Amélineau, Géogr., p. 378.
- (12) QUATREMÈRE, op. cit., I, p. 265, d'après un discours attribué à Dioscore, patriarche d'Alexandrie (Ms. copte du Valican, n° 68, fol. 151).

raconte qu'il envoya de Psoumbeledj chercher Nestorius pour se rendre au concile de Chalcédoine, mais que celui-ci venait d'expirer; or nous savons que Nestorius mourut dans un lieu voisin de Panopolis (1). D'après cela, M. von Lemm pensait devoir identifier Psenbellé avec Psumbeledj, et corriger la lecture douteuse neneaxe en nenexe.

Or cette supposition se trouva confirmée par un fragment du même martyre de l'apôtre Simon (2), qui donnait à plusieurs reprises la lecture ncinence; l'existence d'un village de nchence ne se justifiait donc pas; elle n'était due qu'à une faute de lecture de Zoëga.

M. von Lemm, passant ensuite à la signification du nom de Psoumbeledj, remarque que les noms de localités en παεν-sont fréquents, et que παν-ελχε (sahidique) ou παγμ-εαλχ (bohaïrique) signifie quelque chose comme «le passage des tessons»; nous aurions donc affaire à une colline formée de tessons et de débris, à ce que les Arabes nomment aujourd'hui un kôm ou un tell.

Lorsque Quatremère a conclu du passage relatif à la mort de Nestorius que Psoumbeledj devait être proche de Panopolis, il a eu raison. L'Histoire de l'Église d'Evagrius Scholasticus (3) nous dit en effet (liv. I, chap. vII) que Nestorius après avoir été envoyé en bannissement à l'oasis d'El-Khargeh, puis à Panopolis, de là à Éléphantine, et de nouveau à Panopolis, fut enfin chassé dans un lieu proche de Panopolis, où il mourut; μετῆγε δὲ πάλιν ἡμᾶς ἐκ τῆς Πανὸς πρὸς τὴν ὑπ'αὐτὴν ἐνορίαν. Ce lieu n'est pas nommé, mais il n'est pas douteux que nous ayons à y reconnaître Psoumbeledj.

D'autre part, la traduction arabe de la Vie de Schenoudi nous dit qu'on chassa Nestorius dans un endroit nommé Kôm-esch-schafaq: ورجعوا الى بيوتهم ونغوا نسطور « ils revinrent à leur maison, et chassèrent Nestorius à Kom-esch-schafaq ». Malgré les objections, peu sérieuses à la vérité, présentées par M. Amélineau contre l'identification de ce Kôm-esch-schafaq (5), M. von Lemm se déclare partisan de cette identification, le sens « colline de tessons » du nom Kôm-esch-schafaq, convenant parfaitement à nenexe.

⁽¹⁾ Cf. Amélineau, dans les Mém. des Membres de la Miss. franç. du Caire, IV, p. 92, 145 et 164; et Amélineau, Géogr., p. 383, et Index, p. 589.

⁽²⁾ A la Bibliothèque Royale de Berlin, Cod. orient. Berolin., n° 1607, fol. 4-8.

⁽³⁾ MIGNE, Patrologia graeca, 86, P. II, surtout p. 2441 et 2444.

⁽⁴⁾ AMÉLINEAU, Mémoires de la Mission française du Caire, IV, 248.

⁽⁵⁾ Amélineau, Géogr., p. 230 et 384.

Il ne semble donc pas douteux:

- 1° Que le village dit Psenbellé soit à rayer de la liste des localités du nome Panopolite (1);
- 2° Que les restes du village copte de Psoumbeledj, situé dans ce même nome, soient à chercher au Kôm-esch-Schafaq actuel, proche sans doute de Panopolis.

Ajoutons, pour terminer, que, suivant M. Amélineau, Psoumbeledj était une des stations militaires qui commandaient les routes conduisant aux oasis du désert Arabique ou à la mer Rouge (2) (d'où son nom de Káclpov).

XXVII.

BOPOS.

Nous avons dit que le nome Panopolite se terminait, selon V. Langlois, vers le sud-est, à la localité de Bopos (3). Or ce village nous est bien connu. C'est celui que la Vie copte de Pakhôme appelle φκωργ (4): c'est là que ce saint construisit le grand couvent qui devint bientôt le centre de toute sa communauté cénobitique. D'après le récit qui nous est resté de l'érection de ce monastère dans la Vie de Pakhôme, Phbôou était au nord de Tabennêsi, la patrie du saint; suivant d'autres textes, il était assez proche de ce bourg pour qu'on pût y aller et en revenir le même jour. Quelques scalæ coptes-arabes l'ont traduit à tort par Edfou, mais la traduction arabe de la Vie de Pakhôme a donné la forme exacte ψ (confirmée par les transcriptions grecque et latine Bαν et Bau). Or Faou est le nom d'un village existant encore aujourd'hui. Champollion l'a placé trop au nord, en aval de Scheneset-Chénoboskion, et dans le district de Hou-Diospolis; il l'a assimilé faussement à Faou-Baasch (5). Mais Quatremère l'a situé avec exactitude en face de Hou-Diospolis (6). Ni l'État de l'Égypte en 1376, ni la Description d'Ibn Doukmak ne le mentionnent. Aujourd'hui il dépend

⁽¹⁾ CRUM, Kataloge der koptischen Handschriften des Britischen Museums, confirme sur ce point l'opinion de M. von Lemm.

⁽²⁾ Amélineau, Géogr., p. 384.

⁽⁵⁾ Voir plus haut, p. 41.

⁽⁴⁾ Voir Amélineau, Géogr., p. 331-333.

⁽⁵⁾ CHAMPOLLION, L'Égypte sous les Pharaons, I, p. 243-246; cf. aussi D'Anville, Mém. sur l'Égypte, p. 194.

⁽⁶⁾ QUATREMÈRE, Mémoires historiques et géographiques sur l'Égypte, I, p. 125-128.

de la province de Qéneh et du district de Dechna. Il est scindé en deux villages :

- 1° Faou-Bahari, فار بحرى, distant de Dechna de deux heures et demie, avec 900 habitants, et 4,298 si l'on y joint ses dix dépendances (1);
- 2° Faou-Qabli, فاو قبلى, distant de Dechna de 5 kilom. 900, avec 5,056 habitants, et 10,273 en y comprenant ses dix dépendances (2).

XXVIII.

FAOUGUELI.

Quatremère a le premier signalé, d'après les Actes de Saint-Lucaron, un village nommé Tdjeli, dont ce saint était natif (3); il l'a placé dans la province d'Ashmouneïn. Champollion, presque en même temps, notait l'existence, « à égale distance de Schmin et de la ville que les Grecs nommèrent Antéopolis, à six lieues environ au nord de l'une et au midi de l'autre, sur la rive orientale du Nil », d'un bourg nommé φεωογ τχελι, qu'il pensa devoir appartenir au nome Panopolite (4). Ce bourg, ajoute-t-il, n'est pas mentionné par les documents coptes ni par les anciens géographes grecs ou latins, ce qui fait supposer que ce n'est pas le même que celui de Quatremère. Ce n'est que par le nom de Faou-Djeli que lui donnent les Arabes que Champollion dit avoir été conduit à regarder ce bourg comme une ville égyptienne. Faou n'est que la corruption arabe de l'égyptien εωογ, et Djeli, prononcé aussi Djola, dérive, dit-il, de la racine égyptienne χολ ou χελ «empêcher, défendre». Donc φεωογ τχελι désignait sans doute un poste militaire.

Brugsch déclara ensuite que φεωογ τχελι était expressément nommé dans les manuscrits coptes (sans dire lesquels), mais que les textes hiéroglyphiques ne l'avaient pas encore fait connaître (5). M. Amélineau signala aussi le village actuel de Faou-Gaoulâ, ناو کیل (6), auquel l'État de l'Égypte au xive siècle attribue 800 feddans de capacité et 2,500 dinars de redevance, en le classant dans la

⁽¹⁾ Boinet Bey, Dictionnaire géographique, p. 195.

⁽²⁾ Boinet bey, op. cit., p. 195.

⁽³⁾ QUATREMÈRE, Mém. hist. et géogr., I, p. 369.

⁽⁴⁾ CHAMPOLLION, L'Égypte sous les Pharaons, I, p. 268.

⁽⁵⁾ Géographie, I, 214.

⁽⁶⁾ Amélineau, Géogr., p. 333.

province d'Akhmim (1). Ibn Doukmak le cite aussi pour 2,500 dinars et 1,823 feddans (2). Enfin ce village existe encore aujourd'hui dans le district de Sohag, dont il n'est distant que de quinze minutes en barque; il compte 1,771 habitants (3). Remarquons en terminant que cette courte distance entre Faougueli et Sohag, indiquée par le Dictionnaire géographique de M. Boinet bey, concorde assez mal avec ce que dit Champollion: il n'est pas vraisemblable que le village copte de \$\partial \text{BOOY T.X.G.I.} ait été à six lieues, soit vingt-quatre kilomètres, de Panopolis, à moitié chemin entre cette ville et Antéopolis, car le Faougueli moderne est beaucoup plus rapproché d'Akhmim que de Qau-el-Kebir (l'ancienne Antéopolis); il est à peu près en face du bourg de Gheziret-Schandaouil, sur la rive droite.

XXIX.

TABENNÉSI.

Tout ce que nous connaissons sur cette localité a été réuni et exposé par M. Amélineau (4). Pakhôme y établit son premier couvent de cénobites. Elle était sur les bords du Nil, à une petite distance au sud-ouest de Phbôou (Faou-Qebli), car on pouvait de Tabennêsi se rendre à Phbôou et en revenir dans la même journée. Son nom copte tabenner signifie « les palmiers d'Isis», comme l'ont dit avec raison Quatremère (5) et Champollion (6). La traduction arabe de la Vie de Pakhôme l'appelle de le Synaxare arabe, à la date du 14 Pachons, Donnasch. Ce dernier nom, légèrement modifié, donnerait celui du bourg actuel de Dechna ou Dachni, qui correspond exactement comme emplacement à celui de l'ancienne Tabennêsi. Dachni (cinic) est cité, dans la province de Kous, par l'État de l'Égypte de 1376, pour 6,773 feddans et 6,000 dinars (7). C'est aujourd'hui le chef-lieu d'un district de la province de Qéneh, dont il est distant de 30 kilom. 700; il compte 1,217 habitants, avec ses sept dépendances, 10,933 (8).

- (1) DE SACY, Abdallatif, p. 701.
- (2) IBN DOUKMAK, Descr. del'Ég., 2° partie, p. rv.
- (3) Boinet Bey, Dict. géogr., p. 195.
- (4) Géogr., p. 469-471.
- (5) QUATREMÈRE, Mémoires historiques et géogra-
- phiques de l'Égypte, I, 281-283.
- (6) CHAMPOLLION, L'Égypte sous les Pharaons, I, 236-238.
 - (7) DE SACY, op. cit., p. 703.
 - (8) Boinet bey, op. cit., p. 165.

Nous proposons naturellement cette identification sous toutes réserves, mais vu la facilité avec laquelle le u et le û arabes peuvent se confondre, le mot Donnaseh pourrait fort bien être devenu Donnasheh, d'où Dechna serait dérivé par une simple transposition de syllabes (1).

Enfin, les documents coptes nous présentent TABENNHCI comme relevant du diocèse de Dendéra (2), et si nous l'avons mentionné dans cette étude, c'est en raison de l'indication de Ptolémée, qui prolonge au sud-est le nome Panopolite jusqu'à Qéneh (3); il n'est pas impossible que le nome Panopolite se soit étendu jusque-là à l'époque gréco-romaine, et que les deux diocèses de la rive gauche (Hou-Diospolis et Dendéra) n'aient commencé à le démembrer qu'à l'époque copte, en attirant à eux les parties trop éloignées de Panopolis pour subir avec efficacité sa direction religieuse.

XXX.

QÉNEH.

il en a sans doute été de même du village copte de κωνη, l'ancienne i égyptienne, qui nous est du reste fort mal connu par les documents coptes; seules les scalæ coptes-arabes le mentionnent assez souvent : son nom arabe était seules les scalæ coptes-arabes le mentionnent assez souvent : son nom arabe était καινή πόλις «la ville neuve», ce qui indique que la ville avait dû disparaître à la fin de l'histoire d'Égypte, et qu'elle fut rebâtie plus tard à l'époque grecque; le nom copte et le nom arabe dérivent naturellement de l'adjectif καινός. Il semble que ce soit cette même ville que mentionne Hérodote, lorsqu'il dit, au sujet de Chemmis-Panopolis : ἔστι δὲ Χέμμις πόλις μεγάλη νομοῦ τοῦ Θηβαικοῦ ἐγγὺς Νέης πόλιος (4). Le nom de Νέα πόλις est absolument synonyme de Καινή πόλις; mais il est vrai que Ptolémée place Kainépolis à plus de 100 kilomètres de distance de Panopolis, ce qui est beaucoup pour qu'Hérodote puisse la dire ἐγγὺς, c'est-à-dire proche de

⁽¹⁾ D'Anville, Mémoires sur l'Égypte, p. 194, identifie cette ville qu'il nomme Tabenna, avec Geziret-Abu-Garib, qu'il place un peu au-dessous de Faou-Baasch.

⁽²⁾ Amélineau, Monuments pour servir à l'his-

toire de l'Égypte chrétienne, II, 39. Voir aussi D'ANVILLE, op. cit., p. 194.

⁽³⁾ Voir plus haut, p. 42.

⁽⁴⁾ **HÉRODOTE**, II, 91.

Panopolis. Cependant, comme il n'y a pas d'autre grande ville de ce nom dans la région, nous sommes bien obligés d'admettre que la Nέα ωόλις d'Hérodote est la Oéneh moderne (1).

Nous n'insisterons pas sur cette ville, qui est bien connue. Elle est aujourd'hui, sous le nom de &, capitale de la province du même nom, avec 24,364 habitants (2).

C'est, nous l'avons vu, à Καινή ωόλις que se terminait à l'époque de Ptolémée, vers le sud-est, le nome qui nous occupe; au-delà commençait le nome Coptite (3).

XXXI.

LÉPIDOTONPOLIS.

Nous avons fort peu de renseignements sur cette localité. Elle est signalée par Ptolémée, sous la forme Λεπιδότων ωόλις, comme faisant partie du nome Panopolite (4), mais à l'époque copte, elle dépendait du diocèse de Hou-Diospolis (5). Brugsch dérive son nom du poisson Lepidotus (6), d'après le passage suivant d'Hérodote: νομίζουσι δὲ καὶ τῶν ἰχθύων τὸν καλεύμενον λεπιδωτὸν ἰερὸν εἶναι καὶ τὸν ἔγχελυν (7). Quant à sa situation géographique, Brugsch la place en face de ππογραμμ (8). Champollion remarque de son côté qu'elle ne se confondait pas avec cette Tpourané (la Bouliena moderne), car elle était sur la rive droite du Nil, tandis que celle-ci se trouve sur la rive gauche (9). M. Amélineau ne la cite même pas. Enfin la carte jointe à la dernière édition du guide Baedeker l'assimile à la ville actuelle d'Awlad-Yehia (10), ou plus exactement avec le bourg de Mechaich position qui répond en effet aux conditions exigées. Or, comme Faou, ce village est divisé en deux parties:

- 1° Awlad Yehia Bahri (اولاد یحیی بحری), comptant 3,980 habitants, et situé à une heure de Girgeh, qui est le chef-lieu du district dont il dépend;
 - (1) Amélineau, Géogr., p. 393-394.
 - (2) Boinet Bey, Dict. géogr., p. 316.
 - (5) Voir plus haut, p. 42.
 - (4) Prolémée, liv. IV, chap. v, \$ 32.
- (5) Champollion, L'Égypte sous les Pharaons, I, 248.
- (6) Géographie, I, 214.
- (7) Hérodote, II, 72.
- (8) Géographie, 1, 214.
- (9) CHAMPOLLION, L'Egypte sous les Pharaons,
- (10) Aegypten (édit. 1902), p. 221.

2° Awlad Yehia Kebli (اولاد بحيى قبلى), comptant 5,248 habitants, et situé à deux heures de Girgeh (1).

XXXII.

SCHINSCHÎF.

Ce village est signalé dans les Actes du martyr Djôôré, natif de XINXHB (2). Le Synaxare, qui a résumé le martyre de ce saint, le place dans le nome d'Akhmim (3). Il est également cité deux fois dans la traduction arabe de la Vie de Schenoudi, et l'on y voit qu'il devait être situé près de la montagne puisqu'il lui devait son nom, et à l'est du Nil, puisque Schenoudi, venant de son monastère d'Athribis pour visiter son ami Thomas dans la montagne de de traverser le Nil. M. Amélineau pense que Schinschîf était cependant tout près d'Athribis, puisque Schenoudi rentre à son monastère dans la même journée après avoir rendu les derniers honneurs à Thomas. Il en conclut, on ne sait trop pourquoi, que ce village était plus probablement au sud qu'au nord d'Akhmim (4).

Schinschîf est cité dans l'État de l'Égypte de 1376, sous la forme شنسين, Schinsif, comme faisant partie de la province d'Akhmim; il avait une contenance de 1,322 feddans et payait 3,000 dinars de redevance (5). Il n'existe plus aujour-d'hui, ou du moins ne figure pas au dictionnaire de M. Boinet bey.

XXXIII.

TANÂY.

Comme le village précédent, celui de Tanây est cité dans les Actes de Djôôré, sous la forme Tangio (6). Au Synaxare arabe, il est transcrit par dub, Tanay (7).

- (1) Boinet Bey, Dict. géogr., p. 99.
- (1) Publiés par Rossi, I martirii di Gióôre, Heroei, etc. (Torino, 1887); cité par Amélineau, Géogr., p. 453.
 - (3) Synaxare, 10 Kihak.

Bulletin, t. IV.

- (4) Amélineau, Géogr., p. 454.
- (5) DE SACY, Abdallatif, p. 701.
- (6) Rossi, op. cit., p. 27 (cité par Amélineau, Géogr., p. 478).
 - (7) Synaxare, 10 Kihak.

12

Il n'est pas plus facile à identifier que Schinschif, dont tout porte à supposer qu'il devait être voisin.

XXXIV.

SÉLINO.

L'Itinéraire d'Antonin indique, sur la route de Panopolis à Antéopolis, à seize milles romains au nord de la première et à seize milles également au sud de la seconde, une localité du nom de Sélino (1). D'autre part, Ptolémée place dans le nome Antéopolite, au sud d'Antéopolis même, une ville qu'il appelle Πάσσαλος, ou, comme le portent certaines variantes, Πασσάλων (2). Suivant Victor Langlois, nous l'avons vu, ces deux localités de Sélino et Πάσσαλος n'en formeraient qu'une seule, qui aurait été à la limite du nome Antéopolite (3). Le commentateur de Ptolémée dans l'édition Didot admet aussi cette identité et l'explique ainsi : la forme Pa-salon serait simplement Sélino avec l'article préfixe (4).

Il est vrai qu'il fait aussitôt une réserve: il se pourrait que ces deux localités fussent différentes, et que Passalos fût à identifier avec la Pesla que l'Itinéraire d'Antonin place beaucoup plus au nord, entre Hierakon et Antinoé (5); Ptolémée aurait simplement commis une erreur de classement en la plaçant dans le nome Antéopolite. Passalos serait d'autre part identique à la Pescla ou Pesela de la Notitia Dignitatum (6). C'était là, du reste, bien avant déjà, l'opinion de D'Anville, qui disait: « Ce n'est pas, ce semble, trop hasarder, de penser que le lieu dont le nom se lit Pescla dans la Notice de l'Empire, est le même que Pesla dans l'Itinéraire. J'ai même été plus loin, en croyant que ce pouvait être le même lieu que Passalus dans Ptolémée, nonobstant que cette position y paraisse audelà d'Antæopolis plutôt qu'en deçà, voisine de Panopolis et non d'Antinoé (7) ».

⁽¹⁾ Itinerarium Augusti Antonini, édit. Parthey et Pinder, 166., 4.

⁽³⁾ Prolémée, liv. IV, chap. v, \$ 32.

⁽³⁾ VICTOR LANGLOIS, Numismatique des nomes d'Égypte, p. 16; voir plus haut, p. 41.

⁽⁴⁾ Prolémée, édition Firmin Didot, t. II,

p. 723, note 4.

⁽⁵⁾ Itinerarium Augusti Antonini, édit. Parthey et Pinder, 167, 3.

⁽⁶⁾ Édition Böcking, III, p. 75.

⁽⁷⁾ D'Anville, Mémoires sur l'Égypte, p. 190-191.

C'est aussi à cette opinion que nous nous rangeons; Passalos est en effet dans Ptolémée à 27° 30′ de latitude, ce qui la place beaucoup plus au nord qu'Antéopolis, et même qu'Assiout, mais encore pourtant sur le territoire du nome Antéopolite, environ à l'endroit où est la Pesla de l'Itinéraire, la Pesela (Pescla) de la Notitia. Elle ne peut donc être confondue avec Sélino qui est nettement au sud d'Antéopolis dans l'Itinéraire, et n'a rien à voir avec le nome dont nous nous occupons. L'idée de Langlois qui en fait la limite entre les deux nomes Panopolite et Antéopolite ne repose absolument sur rien.

Nous n'avons donc à nous occuper que de Sélino. Or D'Anville a cité une place du nom de Selinon qui est la même; l'Itinéraire, dit-il, la met au-dessus d'Antéopolis, mais il y a au-dessous, beaucoup plus au nord, une localité Silin « avec un canal ouvert pour l'avantage de son territoire en particulier (1) ». Champollion, s'appuyant sur cette remarque, place Selinon-Silin entre Antéopolis au sud et Lycopolis-Assiout au nord (2) ». Si D'Anville et lui ont raison, si la Sélino de l'Itinéraire est à identifier avec la Silin arabe d'aujourd'hui, il faut admettre que l'Itinéraire a fait erreur en la citant entre Anteu et Pano, et la ranger avec Passalos dans le nome Antéopolite, non dans celui qui nous occupe.

En tout cas, la question est obscure, et jusqu'à nouvel ordre, il nous est impossible de fixer plus exactement la position de Sélino.

XXXV.

ANANU.

Le nom de cette localité se trouve dans la *Table de Peutinger*, qui la place entre Panopolis et Chénoboskion, à dix-sept milles au sud de la première, et à vingt-huit milles au nord de la seconde (3). Elle ne nous est pas connue par ailleurs, et nous ne pouvons dire à son sujet qu'une seule chose certaine, c'est qu'elle est à chercher sur la rive droite du Nil. Aucune appellation de village moderne ne rappelle ce nom d'*Ananu*.

(1) D'Anville, Mémoires sur l'Égypte, p. 191. — (2) Champollion, L'Égypte sous les Pharaons, I, p. 273. — (3) Cité par le commentateur de Ptolémée, édit. Firmin Didot, t. II, p. 723, note 7.

12.

XXXVI.

DEKTADRITOU.

Ce bourg est cité sous la forme Aektaapitoy au papyrus n° 13 de Boulaq, comme se trouvant dans la terre de Schmin (1); à la fin de ce même papyrus, qui est un contrat de vente, la signature d'un témoin donne la variante: «Moi, Thomas... de Aekhatpitoy, dans la terre de Schmin (2) ». De ces deux formes, une est certainement fautive. Quant à préciser la situation de ce bourg qui n'est pas connu par ailleurs, il n'y faut pas songer. M. Amélineau pense que c'était une simple ferme appartenant à un Grec, comme le montre la forme génitive du nom, et il fait remarquer que tous les noms de ce type ont disparu après la conquête arabe (3).

XXXVII.

PSITTACHEMMIS.

Étienne de Byzance nous a conservé le souvenir de ce bourg, mais les termes dans lesquels il le fait ne permettent guère un essai d'identification : Ψιττάχεμμις, dit-il, κώμη τῆς Αἰγυπλίας τὸ ἐθνικὸν Ψιτλαχεμμίτης, καὶ τῷ τύπῳ τῶν εἰς ης, καὶ ὅτι τοῦ ἀπλοῦ τοῦ Χέμμις, τὸ ἐθνικὸν Χεμμίτης (4); cela revient à dire que ce nom se comporte comme le simple Χέμμις au moyen duquel il est formé.

M. Amélineau, interprétant ce nom, le décompose en ncen + to + Akhmim, et le range dans le nome d'Akhmim (5). Mais nous savons qu'il existe aussi dans le Delta une autre Chemmis, et on pourrait aussi bien songer à faire dériver Psittachemmis de celle-ci que de celle du nome Panopolite.

Champollion a connu cette localité, et l'a rangée « parmi les noms de villes de l'Égypte dont la position est inconnue, qui ont été conservés par les Grecs ».

⁽¹⁾ REVILLOUT, Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre, p. 90.

⁽²⁾ Ibid., p. 93.

⁽³⁾ Amélineau, Géogr., p. 136.

⁽⁴⁾ ÉTIENNE DE BYZANCE, Ethnica, édit. Dindorff (Leipzig, 1825), t. I, p. 470.

⁽⁵⁾ Amélineau, Géogr., p. 381.

Il cite à ce propos une autre localité analogue, dont le nom est aussi formé avec celui de Chemmis : c'est Ψώχεμμις (1).

XXXVIII.

PSÔCHEMMIS.

Les Actes de Saint-Apatir et de sa sœur Iraï mentionnent parmi les compagnons de ces saints, détenus à la prison d'Antinoé, un certain Siméon « originaire de τληφο (2)». Quatremère n'a pu identifier ce bourg (3), et Champollion l'a identifié faussement avec παρω, lieu de naissance du patriarche Isaac, situé dans le Delta, à l'est de la branche pélusiaque (4). M. Amélineau dit que si le mot αρο désigne le sable, c'est une forme purement thébaine, et qu'il faut en conséquence chercher le village τληφο en Haute-Égypte. Il y voit le bourg de la province d'Akhmim, nommé El Ramleh à El Bibarat, الرملة بالبيارت, qui est mentionné dans l'État de l'Égypte au xiv° siècle, avec 45 2 feddans de contenance et 2,031 dinars de redevance (5). Ce village a d'ailleurs disparu aujourd'hui, et cette identification reste, de l'aveu même de M. Amélineau, fort douteuse.

En tout cas, si τλπαρο est à chercher dans la région d'Akhmim, ne serait-il pas possible d'y voir la Ψώχεμμις des Actes de Saint-Apatir, en rapprochant le mot ψω du copte παρο? A moins que, comme Psittachemmis, Psôchemmis ne soit à placer de préférence dans le Delta (6).

Ges deux dernières localités ne relèvent donc pas de façon certaine du nome Panopolite.

XXXIX.

SAMENT.

Champollion mentionne ce bourg, à la fin de son ouvrage, parmi les « noms égyptiens de lieux dont la position est inconnue, transcrits et adoptés par les

- (1) Champollion, L'Égypte sous les Pharaons, II, p. 333.
- (2) HYVERNAT, Actes des martyrs de l'Égypte, p. 99 (cité par Amélineau, Géogr., p. 481).
 - (3) QUATREMÈRE, Mém. hist. et géogr., I, p. 350.
 - (4) CHAMPOLLION, op. cit., II, p. 44-45.
- (5) DE SACY, Abdallatif, p. 700.
- i C'est ainsi que Brugsch identifie Ψώχεμμις à la capitale du deuxième nome de la Basse-Égypte, ou Létopolis, sans donner, il est vrai, la raison de cette identification (Dictionn. géogr., p. 344, et Géogr., I, p. 243).

Arabes (1) 7. L'État de l'Égypte le signale aussi dans la province d'Akhmim, sous la forme avec une redevance de 2,500 dinars et une contenance de 1,713 feddans (2). Il figure de même dans la Description d'Ibn Doukmak (3), mais a aujourd'hui complètement disparu. La province arabe d'Akhmim ayant embrassé au Moyen-âge un territoire beaucoup plus considérable que l'ancien nome Panopolite, il n'est pas certain que Sament ait fait partie de l'ancien nome de ce nom.

XL.

SCHEDSINA.

Ce village nous est connu par la grande Vie arabe de Pakhôme, sous la forme شدسنا. Ce saint y bâtit un monastère (4). Il devait, dit M. Amélineau, se trouver dans la région d'Akhmim, car nous savons qu'il y avait trois couvents près de cette ville, Schedsina, Tesminé et Tasi (5). Il n'a pas été connu de Champollion ni de Quatremère, et semble avoir aujourd'hui complètement disparu. Son nom était, suivant M. Amélineau, formé de deux mots coptes, dont le premier doit être ager, et dont le second reste inconnu.

XLI.

TASI.

C'est aussi le nom d'un monastère bâti par Pakhôme, et son nom se trouve dans la Vie grecque de ce saint, tandis qu'il n'est pas dans l'Abrégé memphitique ni dans la grande Vie arabe. M. Amélineau n'ose pas trop croire à son existence, car le texte qui nous en a conservé le souvenir n'est pas sûr. En tout cas, s'il a existé, c'est dans la région de Panopolis qu'il devait se trouver, ainsi que Tesminé et Schedsina (6).

⁽¹⁾ CHAMPOLLION, L'Égypte sous les Pharaons, II, p. 332.

⁽²⁾ DE SACY, Abdallatif, p. 701.

⁽³⁾ IBN DOUKMAK, Descr. de l'Ég., 2° partie, p. 14.

⁽⁴⁾ AMÉLINEAU, Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne, II, p. 568-569.

⁽⁵⁾ Amélineau, Géogr., p. 428-429.

⁽⁶⁾ Amélineau, Géogr., p. 485-486.

----- (95) es----

XLII.

ESCHMINY.

C'est le nom d'un des couvents fondés par Pakhôme dans la ville même d'Akhmim; son nom est du reste formé avec le nom même de Schmin-Akhmim⁽¹⁾.

XLIII.

LE COUVENT BLANC.

Le monastère fondé par Schenoudi sur les bords de la montagne Libyque, dans la région d'Athribis-Crocodilopolis, est connu en arabe sous le nom de Deir-el-Abiad, ou Couvent Blanc. Ses ruines existent encore aujourd'hui, à une certaine distance à l'ouest de Sohag (2).

XLIV.

LE COUVENT ROUGE.

Ce couvent se trouve à trois heures environ au nord du précédent, également sur les bords de la chaîne Libyque; il doit son nom de Deir-el-Ahmar, ou Couvent Rouge, à la couleur des briques dont il est construit. Il fut fondé par Abou Bischaï, un contemporain de Schenoudi et son disciple; il a compté jadis jusqu'à trois mille moines (3).

XLV.

DERMADOUD.

Ce couvent a été vu et signalé par le voyageur anglais Richard Pococke au xvme siècle; il est situé, suivant lui, à l'est d'Akhmim, dans la montagne Arabique,

⁽¹⁾ Amélineau, Monuments, etc., II, p. 646.

⁽²⁾ ABOU SALIH, folio 82b et seq. (édit. anglaise, p. 235 et seq.); voir aussi Makrizi, Geschichte der Copten (traduction Wüstenfeld, p. 105, n° 57);

Curzon, Monasteries of the Levant, chap. x1, p. 128, et Yakût, Geographisches Wörterbuch, II, p. 641.

⁽³⁾ MAKRIZI, op. cit., 105, n° 58.

et la solitude sauvage de son site a été fort remarquée par Pococke (1). Il fut fondé par Abou-Halbanah, près d'une source d'eau qui tombe de la montagne à cet endroit dans un réservoir (2). C'est ce monastère que Makrizi désigne sous le nom de «couvent des sept montagnes», parce qu'il était situé à l'entrée de sept vallées. Les gorges qui l'abritaient étaient si profondes que le soleil s'y levait deux heures plus tard qu'ailleurs, et qu'il y faisait la nuit le soir deux heures plus tôt. La source d'eau vue par Pococke arrosait, suivant Makrizi, une prairie qui s'appelait Wadi-el-Moluk, en raison d'une plante qui poussait ici, la Moluka, qui avait la propriété de teindre l'eau en rouge, et qui était fort employée par les chimistes et les teinturiers (3). On sait en effet que Panopolis-Akhmim était et est encore renommée pour ses fabriques de tissus aux couleurs brillantes.

XLVI.

EL-CARCAS.

Mentionné par Makrizi (4), ce couvent était situé devant le précédent, et enchâssé dans la montagne, au sommet de laquelle il se trouvait; aucun chemin n'y conduisait; il fallait, pour l'atteindre, escalader le rocher à pic. Sa distance au précédent couvent était ainsi, quoique minime à vol d'oiseau, de trois heures cependant, en raison de la difficulté du chemin. A ses pieds coulait aussi une source d'eau douce entourée d'arbres bân.

XLVII.

DEIR-EL-HADID.

Ce monastère est cité au Synaxare, à la date du 16 Kihak, comme bâti au pays d'Akhmim. Il était, comme les précédents, à l'est de la ville, et renfermait une église en l'honneur des saints Eulogius et Arsénius. Il avait la forme d'un

⁽¹⁾ A Description of the East, etc. (t. I, p. 78).

⁽²⁾ ABOU SALIH, folio 86 a (édit. anglaise, p. 243). C'est Butler qui propose l'identification du couvent d'Abou Halbanah avec le Dermadoud

de Pococke.

⁽³⁾ MAKRIZI, op. cit., p. 96, n° 19.

⁽⁴⁾ Geschichte der Copten (trad. Wüstenfeld), p. 96, n° 20.

château, et était bâti assez près du fleuve pour qu'on y pût lancer un homme; de grands crocodiles se chargeaient de dévorer les gens qui ne respectaient pas l'église des deux saints. Ce monastère, dit M. Amélineau, a aujourd'hui disparu (1); il est pourtant indiqué sur la carte du *Guide* Bædeker, à l'est d'Akhmim, tout près du Nil et de la montagne, et le texte même du *Guide* nous dit qu'on voit à cet endroit un couvent copte bâti en forme de forteresse, et peuplé aujourd'hui de cent personnes, hommes, femmes et efnants; il possède une église à trois ness avec coupoles (2).

XLVIII.

SABBA.

Ge monastère, situé à l'est d'Akhmim, ne renfermait, au dire de Makrizi, qu'un seul moine. Son nom lui vint d'une tribu arabe qui s'appelait ainsi. Il fut bâti au nom de l'Ange Michel (3).

XLIX.

LA MONTAGNE DES OISEAUX.

Quatremère nous donne, au sujet de cette localité, de curieux renseignements (4). D'après Shabesty, cité par Makrizi (5) et par Abou-Salih (6), il existe, dans les environs d'Akhmim, un grand monastère où les chrétiens se rendent de toutes les parties de l'Égypte. Il est situé près du mont de la Grotte, montagne où l'on voit une fente, dans laquelle des oiseaux d'une espèce nommée Abou-kîr ou Boukir viennent introduire leur bec en poussant de grands cris. Ils passent tous la tête dans cette fente, jusqu'à ce que celle-ci se referme sur l'un d'entre eux, et qu'il se trouve ainsi prisonnier; il se débat jusqu'à ce qu'il meure, et

- (1) Amélineau, Géographie de l'Égypte à l'époque copte, p. 132.
- (2) BEDEKER, Aegypten (édit. 1902), p. 220 et carte.
 - (3) MAKRIZI, Geschichte der Copten, p. 96, n° 21. Bulletin, t. IV.
- (4) QUATREMÈRE, Mémoires historiques et géographiques sur l'Égypte, I, p. 33.
 - (5) Makrizi, op. cit., p. 95, n° 17.
- (6) Abou Salih, folio 86 a (édit. anglaise, p. 243).

13

tous les autres boukirs s'enfuient. Ce monastère, ajoute Abou-Salih, est célèbre pour ses miracles fameux (1).

Nous n'avons malheureusement sur cette montagne des Oiseaux que des renseignements contradictoires. Ibn Saïd la place dans la province de Siout (2); Makrizi lui assigne encore une position différente, vis-à-vis de Samalout (3). Il est fort difficile de se débrouiller dans cette confusion, et de savoir où placer exactement cette fente et cette montagne des Oiseaux.

L.

BOSÔKHIS.

Les trois localités suivantes ne doivent être rangées qu'avec réserve dans le nome Panopolite.

La première est mentionnée sur les deux étiquettes de momies nos 10558 et 10570 du Musée de Berlin (4); le défunt est dit dans chacune originaire ἀπὸ Βοσώχεως, ce qui doit être une forme génitive d'un bourg nommé Βοσῶχις. M. Spiegelberg le décompose en pr ou bu-Sbk «la demeure, ou le lieu de Sebek » (5). Mais comme ce nom se trouve sur des tablettes provenant de la nécropole de Sohag, il n'est pas impossible de supposer qu'il a fait partie lui aussi, comme Sohag, du nome Panopolite.

LI.

KEB (?).

Ce nom de lieu se trouve aussi sur une planchette funéraire bilingue du Louvre, qui a été découverte à Sohag⁽⁶⁾; après le nom de la défunte et une

⁽¹⁾ Abou Salih, folio 86 a (édit. anglaise, p. 243).

⁽²⁾ Cité dans Aboulféda, Descriptio Aegypti, texte arabe, p. 20.

⁽³⁾ MAKRIZI, Gesch. der Copten, p. 95, n° 17.

⁽⁴⁾ Fr. Krebs, Griechische Mumienetikette aus

Aegypten (A. Z., XXXII, 1894, p. 36 et seq., n° 26 et 28).

⁽⁵⁾ Aegyptische und Griechische Eigennamen, p. 67*, n° 489.

⁽⁶⁾ Publiée par Revillout, Revue égyptologique, VI, 101, n° 6 bis.

invocation à un dieu nommé Aroéris, le texte démotique porte la mention : « écrit à Keb (?) ». Ce nom, que M. Revillout hésite à lire Keb ou Kebs, porte le déterminatif des noms géographiques; c'est sans doute un lieu où l'on rendait un culte à Aroéris, et comme il se trouve sur une tablette venant de la nécropole de Sohag, on peut supposer qu'il se trouvait aussi situé dans la région de cette ville, c'est-à-dire dans le nome Panopolite.

LII.

KOMENTIOS.

Enfin, Quatremère a relevé dans la Vie de Schenoudi le nom d'un bourg appelé κομεντιος (1). Il le décompose en deux mots grecs: κωμή Διος et traduit « le village de Jupiter ». Sans doute, rien n'indique qu'il ait fait partie du nome qui nous occupe plutôt que de tel autre, et M. Amélineau a bien raison de dire qu'il ne sait pas quel était ce village ni sa situation (2). Mais le fait qu'il est en relation avec Schenoudi peut faire penser qu'il ne se trouvait pas très loin des autres localités citées dans la vie de ce saint, et que nous avons passées en revue.

CONCLUSION.

Cette étude n'a pas du tout la prétention d'être définitive, et son titre seul l'indique. Nous avons voulu simplement grouper dans un travail d'ensemble les données, restées jusqu'à présent disséminées, que nous possédions sur une cinquantaine de noms de lieux dont la majeure partie, sinon absolument tous, sont situés avec certitude sur le territoire qui formait jadis le nome Panopolite. Là où nous n'avions aucun renseignement nouveau à ajouter à ce qui était déjà connu, nous avons cru bon de résumer le plus brièvement possible les résultats des travaux antérieurs pour indiquer à quel point exact en étaient nos connaissances à l'heure actuelle. Là où, au contraire, des lacunes ou des erreurs existaient, nous nous sommes efforcés de combler les unes et de corriger les

(1) Quatremère, Mém. histor. et géogr. sur l'Ég., I, p. 189. — (2) Amélineau, Géogr., p. 229.

13.

autres. Mais le présent travail doit être considéré comme un instrument plutôt que comme une œuvre définitive.

Il est destiné surtout à permettre la réalisation ultérieure d'un ouvrage complet sur la géographie et la topographie d'un des nomes les plus intéressants et aussi les mieux connus par les documents d'origine copte, grâce à des figures comme celles de Schenoudi et de Pakhôme. Les renseignements, très brefs, relatifs aux monastères, pourraient en particulier faire à eux seuls l'objet d'une étude spéciale; nous en laissons le soin à de plus compétents, car cette étude exige une connaissance approfondie des auteurs arabes.

Un travail définitif sur la géographie antique de telle ou telle partie de l'Égypte nécessiterait non seulement le relevé de tous les villages existant encore aujourd'hui en tant qu'agglomérations humaines et, à ce titre, classés sur les cartes, mais encore et surtout la connaissance exacte des noms attribués par les indigènes aux kôm, aujourd'hui inhabités, mais qui recèlent les débris d'une ancienne bourgade. Or, cette connaissance ne peut être acquise que de la bouche même des indigènes, et sur place.

Aussi la carte que nous avons cru bon de joindre à ce travail n'a-t-elle pas plus que le travail lui-même de caractère définitif: elle est destinée surtout à constituer un répertoire, facile à consulter, de ceux des noms géographiques qui sont cités dans le texte, et qui ont pu être situés avec certitude.

Le Caire, 26 janvier 1904.

H. GAUTHIER.

NOTE ADDITIONNELLE.

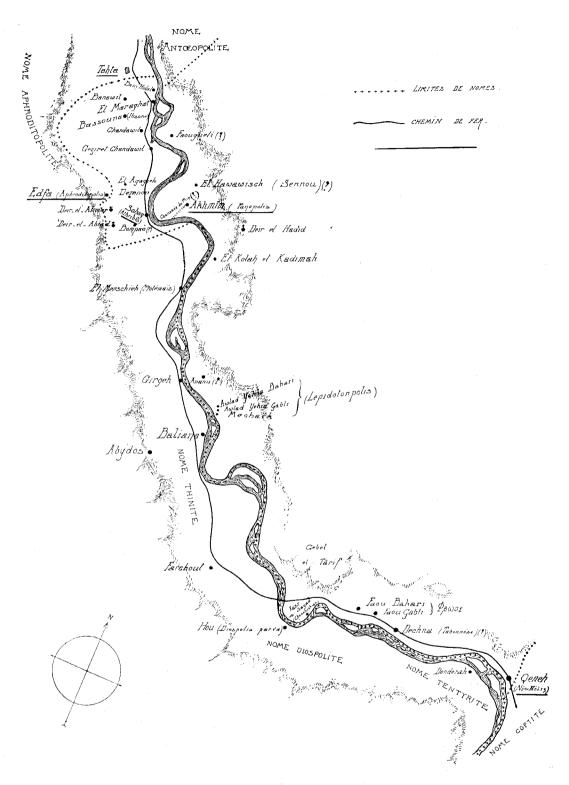
A propos des localités mentionnées dans nos paragraphes VI et VII, nous devons signaler l'opinion, tout récemment émise par M. Spiegelberg, suivant laquelle Min-chenti, $\overline{\psi}$, ne serait qu'une autre désignation de Panopolis elle-même, et Ta-qâhti, $\overline{\psi}$, un simple nom commun signifiant quelque chose comme district (1). M. Spiegelberg cite à l'appui de son affirmation un

(1) W. Spiegelberg, Ein demotischer Grabstein aus Achmim, dans le Rec. de trav., XXVI, 1904, p. 162-163.

Si M. Spiegelberg a raison, les deux localités de Min-Chenti et de Taqahti sont à supprimer de la liste géographique que nous avons dressée pour le nome Panopolite. — H. G.

Le Caire, 14 novembre 1904.

(1) Voir plus haut, page 61. — (2) G. Legrain, Deux stèles trouvées à Karnak en février 1897 (A. Z., XXXV, 1897, p. 14).



Nome Panopolite.